

Bulletin municipal - n° 46

juin 2011

DUGNY

Une ville qui vous informe

www.ville-dugny.fr



4 & 5 mars 2011
**Salon de l'apprentissage
et des métiers**



8 mars 2011
**Journée Internationale
des Femmes**



7 avril 2011
**Développement
durable**



Tous ensemble !

Sommaire

Editorial	3
Vie locale	4
Actualités	6
Cadre de vie	8
Aménagement urbain	8
Habitat	10
Développement durable	14
Education	16
Parentalité	16
Santé	18
Scolarité	21
Sports et loisirs	27
Les rendez-vous juillet/août	23
<i>(Plaquette détachable)</i>	
Du côté des associations	28
Actions culturelles	32
Formation	36
Citoyenneté	37
Sécurité	38
Divers	40
Expression libre	42
Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace	45
<i>(Plaquette détachable)</i>	
Agenda	47



Le Samedi 7 mai 2011 - 1^{er} festival des jeux



de M. André VEYSSIERE

Maire de Dugny

Chers Dugnysiennes et
Dugnysiens,

L'usine Eurocopter a choisi de s'installer sur les terrains de la base aéronavale de Dugny. Cette décision intervient après plusieurs mois de réflexion et de nombreuses réunions locales et ministérielles. A chacune d'entre elles, j'étais présent pour favoriser l'arrivée de l'usine à Dugny. Ces réunions n'ont pas été faciles ; j'avais toujours une crainte de délocalisation sur l'Allemagne. Nous avons effectué un énorme travail avec le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport de Bourget, Vincent Capo-Canellas, Maire du Bourget et Conseiller général de la Seine-Saint-Denis, la direction d'Eurocopter et le ministère de la Défense, pour obtenir ce résultat. Nous avons également pu compter sur l'appui de députés de circonscriptions.

Dès que j'ai eu connaissance du souhait d'Eurocopter de délocaliser son activité de La Courneuve sur Dugny, j'ai immédiatement réagi en proposant le site de l'établissement aéronautique naval qui sera libéré par la Défense le 30 juin 2011. Aussi, la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget va acquérir ces 27,5 Ha. Ce transfert assure l'avenir des dugnysiens et le développement de notre ville.

L'usine de La Courneuve emploie plus de 700 salariés et le projet de déménagement inclut également l'installation de la branche recherche de l'entreprise Innovation Works, basée actuellement à Suresnes (92).

Ce regroupement représente pour la Communauté d'Agglomération l'opportunité de devenir le pôle d'excellence en aéronautique et d'attirer d'autres entreprises du secteur.

Pensons aux jeunes, aux générations qui vont nous succéder et vous, mes chers dugnysiens, soyez fiers des réussites, des réalisations que nous effectuons ensemble.

*Merci pour votre soutien
et votre confiance.*

Le maire,
André VEYSSIERE

Les principales décisions du conseil municipal DU 8 FEVRIER 2011

DECLASSEMENT & CLASSEMENT PARCELLES DE TERRAIN LIEU DIT «LES AULNES» (C14-C17)

Le conseil municipal admet par, 20 voix POUR, 7 ABSTENTIONS, le déclassement et le classement des parcelles de terrain lieu dit «Les Aulnes» (C14-C17).

DECLASSEMENT & CLASSEMENT D'UNE PARCELLE DU TERRAIN DU «PETIT BOIS» (C24)

Le conseil municipal accepte par, 23 voix POUR, 4 voix CONTRE, le déclassement et le classement d'une parcelle du terrain du Petit Bois (C24).

DETERMINATION DU PRIX DE CESSION DE LA PARCELLE DE SECTION CADASTRALE (C24)

Le conseil municipal fixe par, 23 voix POUR, 4 voix CONTRE, le prix de cession de la parcelle de section cadastrale C24, en l'état, à un montant de un million deux cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quarante euros (1.285.940 €) toutes taxes comprises.

AUTORISATION DE DEPASSEMENT DU COS SUR UNE PARCELLE DU TERRAIN DU «PETIT BOIS» (C24)

Le conseil municipal accepte par, 23 voix POUR, 4 voix CONTRE, l'autorisation de dépassement du COS sur une parcelle du terrain du «Petit Bois» (C24).

AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE DE LA COLLECTIVITE : RESIDENCE DE LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Le conseil municipal admet par, 23 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, la nécessité d'allouer au bailleur UNILOGI une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 600 000 € TTC, afin de contribuer à la construction de la résidence de 65 logements sociaux du programme immobilier situés sur le lieu dit du «Petit Bois».

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DU CENTRE DE LOISIRS LORENZI : COMPOSITION DU JURY DE CONCOURS

L'assemblée délibérante accepte, à l'UNANIMITÉ, la composition du jury de concours pour la construction d'un nouveau bâtiment au centre de loisirs Lorenzi de Dugny.

OCCUPATION DE BIENS IMMOBILIERS COMMUNAUX : Logements de fonction des écoles (M^{me} MOUROT - M. RANSON)

Le conseil municipal autorise, à l'UNANIMITÉ, par mesure dérogatoire à Monsieur RANSON et à Madame MOUROT, l'occupation d'un bien immobilier de la Commune par la signature d'un bail locatif à titre précaire d'une durée d'une année à compter du 1er janvier 2011.

CONVENTION VILLE DE DUGNY - CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE : action de la jeunesse : «Je prépare

mon mini séjour en vacances»

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, l'organisation de mini-séjours initiés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) jusqu'en 2012, dans le respect des valeurs socio-éducatives et selon les orientations du «Projet Educatif Local 2011-2014».

CONVENTION DE PARTENARIAT TRIPARTITE Ville de Dugny - Association Esprit Vif 93 - Fédération Française de Boxe

Le conseil municipal accepte, à l'UNANIMITÉ, la convention tripartite entre la Ville de Dugny, l'association ESPRIT VIF 93 et la Fédération Française de Boxe.

REGLEMENT INTERIEUR STAGES SPORTIFS

L'assemblée municipale approuve, à l'UNANIMITÉ, le règlement intérieur proposé pour le fonctionnement des stages sportifs initiés dans le cadre du «Projet de Ville 2011-2014».

«LUDO THEQUE FAMILIALE» DU QUARTIER DU PONT-YBLON : REGLEMENT INTERIEUR

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, l'intérêt de l'implantation d'une «Ludothèque familiale» sur le quartier du Pont-Yblon en direction des familles et des enfants du quartier initiée dans le cadre du «Projet de Ville 2011-2014», et accepte la nécessité d'un règlement intérieur, indispensable au bon fonctionnement de cette structure éducative.

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL 2011 : MISE A JOUR

L'assemblée municipale valide, à l'UNANIMITÉ, la mise à jour du tableau des effectifs du personnel 2011.

PERMISSION GENERALE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR VEOLIA PRESTATAIRE POUR LE SEDIF

Le conseil municipal accorde, à l'UNANIMITÉ, une permission générale de voirie au SEDIF et son délégataire VEOLIA EAU Ile-de-France SNC, au titre de l'occupation du domaine public communal.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) : ADHESION DES COMMUNES DE COURTRY, VILLEPINTE, MORANGIS, GRIGNY ET GROSLEY

Le conseil municipal émet, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable pour l'adhésion des communes de Villepinte, Courtry, Grigny, Morangis et Grosley, au SIPPEREC, pour la compétence «développement des énergies renouvelables».

SYNDICAT INTERCOMMUNAL FUNERAIRE DE LA REGION PARISIENNE (SIFUREP) : ADHESION DE LA COMMUNE DE VALENTON

L'assemblée municipale émet, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable pour l'adhésion de la commune de Valenton au SIFUREP.



COMPTE DE GESTION 2010 BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, le compte de gestion de la commune établi pour l'exercice 2010 par le receveur municipal qui fait apparaître un résultat de l'exercice 2010 d'un montant de 5 921 112,21 € excédentaire.

COMPTE DE GESTION 2010 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, le compte de gestion de l'assainissement établi pour l'exercice 2010 par le receveur municipal qui fait apparaître un résultat de l'exercice 2010 d'un montant de 258 888,92 € excédentaire.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2011

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, les huit opérations proposées au financement de la DETR 2011 (Dotation d'Equipelement des Territoires Ruraux).

Les opérations relèvent de :

- la rénovation des équipements scolaires et à la mise en sécurité des locaux,
- la rénovation d'un équipement social dans le quartier du Pont-Yblon,
- la mise en sécurité des équipements sportifs municipaux,
- le remplacement des jeux éducatifs de cour des écoles.

Ces opérations sont d'un coût global de 359 557,81 € HT (430 031,14 € TTC) pour un financement global estimé à hauteur de 125 845,23 €, soit à un taux de 35%.

La participation de la ville est estimée à 304 185,91 € TTC, soit à 70,74% du coût TTC des travaux.

TARIFS MUNICIPAUX 2011

Le conseil municipal adopte par, 23 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, 1 voix CONTRE, un mode de calcul du Quotient familial semblable pour toutes les prestations municipales relevant de la compétence de la Ville, et fixe les tarifs municipaux et la tarification des moyens communaux mis à disposition auprès des personnes de droit public et privé pour l'exercice 2011/2012 applicables à compter du 1er septembre 2011 jusqu'au 31 août 2012.

CONCOURS POUR LE CENTRE DE LOISIRS – MAITRISE D'OEUVRE – INDEMNISATION DE MEMBRES DU JURY

L'assemblée délibérante admet, à l'UNANIMITÉ, le principe de l'indemnisation des professionnels en architecture dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre visant à la construction d'une nouvelle structure d'accueil au Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) Lorenzi à DUGNY, soit un forfait de 500 € HT à chaque réunion du jury, par membre du «Collège des maîtres d'œuvre».



Vie locale

Les principales décisions du conseil municipal DU 9 MAI 2011

CESSION D'UN TERRAIN DE LA PARCELLE DE SECTION CADASTRALE A39, SISE RUE LORENZI : a) DETERMINATION DU PRIX DE CESSION

b) PROCEDURE D'ADJUDICATION POUR CESSION DU BIEN COMMUNAL

c) DESAFFECTATION ET CLASSEMENT

Le conseil municipal fixe par, 27 voix POUR, 1 voix CONTRE, à 5 080 m² la superficie du terrain de la parcelle A39 pour cession, accepte le principe d'utiliser la procédure de vente par adjudication avec publicité et concurrence, et approuve la désaffectation puis le déclassement du domaine public communal du terrain sis rue Lorenzi, cadastré A39, d'une superficie totale de 5 080 m² pour le classement du terrain dans le domaine privé communal.

PARCELLE DU TERRAIN DU «PETIT BOIS» : DESAFFECTATION POUR CLASSEMENT

L'assemblée délibérante approuve par, 24 voix POUR, 4 voix CONTRE, la désaffectation de la parcelle foncière C24, d'une superficie de 3 029 m², et autorise la procédure de déclassement du domaine public communal et de classement du domaine privé communal du terrain cadastré C24, sis au «Petit bois».

EXERCICE DE DROIT DE PROPRIETE SUR LE BIEN IMMOBILIER CADASTRE J21 ET A37, CEDE PAR L'ETAT : DELEGATION DU DROIT DE PRIORITE DE LA COMMUNE DE DUGNY A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la délégation de son droit de propriété sur le bien immobilier, dit Etablissement aéronautique naval de Dugny-Le Bourget, sis à Dugny rue Jacques et Sébastien Lorenzi, cadastré J21 pour 168 984 m² et A37 pour 2 211 m², auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.

APPROBATION DE LA 2^{EME} MODIFICATION DU PLU

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, la 2^{eme} modification du PLU de la ville de DUGNY pour la zone AUd en zone UZ afin de permettre l'accueil d'activités économiques en synergie avec l'aviation et les activités aéroportuaires.

FONDS INTERMINISTERIELS POUR LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD 2011) : FINANCEMENT VIDEO-PROTECTION (2^{eme} phase)

L'assemblée délibérante autorise par, 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter l'Etat dans le cadre du FIPD 2011 d'un montant de 155 893 € pour le financement de la poursuite de l'installation du dispositif de vidéoprotection sur la ville de DUGNY.

MARCHÉS PUBLICS : LISTE DES MARCHÉS CONCLUS EN 2010

L'assemblée délibérante prend acte de la liste des différents marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services de la ville de DUGNY au cours de l'exercice 2010.

AIDES PUBLIQUES AUX ASSOCIATIONS LOCALES : SUBVENTIONS MUNICIPALES 2011

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, le principe du mandatement de la subvention municipale 2011 aux associations dont le dossier est conforme.

SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS : URGENCE JAPON

Le conseil municipal décide, à l'UNANIMITÉ, de venir en aide à la population japonaise par l'octroi d'une aide financière de 1 500 € au Secours populaire français.

SUBVENTION MUNICIPALE EXCEPTIONNELLE 2011 : MEMORIAL DES «MORTS POUR LA FRANCE» EN AFRIQUE DU NORD DE 1952 A 1962 DE LA SEINE-SAINT-DENIS

L'assemblée municipale accepte, à l'UNANIMITÉ, l'octroi d'une subvention d'un montant de 500 € à l'association, Mémorial des «Morts pour la France» de la Seine-Saint-Denis, pour la réalisation d'un monument en mémoire des militaires Séquanodionysiens morts en Afrique du Nord de 1952 à 1962.

CONVENTION D'ATTRIBUTION DE CHEQUES-LECTURE AVEC LA CAF 93

Le conseil municipal autorise, à l'UNANIMITÉ, Monsieur le Maire, ou son représentant à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis pour l'attribution de chèques-lecture. Cette opération «Lire-Ecrire-Grandir», initiée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Seine-Saint-Denis, est un outil adapté pour la conduite des actions municipales relevant du Projet Educatif Local de la ville de DUGNY.

SEJOURS EN CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS : REGLEMENT INTERIEUR

Le conseil municipal approuve par, 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, le règlement intérieur déterminant les conditions d'organisation des séjours en centres de vacances et de loisirs organisés par la ville de DUGNY.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES PERSONNELS INFIRMIERS

Le conseil municipal autorise, à l'UNANIMITÉ, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions de mise à disposition de personnels infirmiers auprès de la commune de DUGNY pour assurer la continuité des services de santé fournis aux dugnysiens.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE DEPLOIEMENT ET MAINTENANCE DE RESEAU VOIX DONNEES IMAGES (V.D.I) ET MISE EN SURETE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNAUTE

Le conseil municipal approuve par, 23 voix

POUR, 5 ABSTENTIONS, l'acte constitutif du groupement de commandes entre les villes de Drancy, Le Bourget, Dugny et la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget pour la passation d'un marché de travaux relatif au déploiement et à la maintenance de Réseau Voix Données Images (V.D.I) et de mise en sûreté du patrimoine de la Communauté.

GARANTIE TOTALE SUR UN PRET AVEC PRÉFINANCEMENT PAR LA SOCIETE IMMOBILIERE 3F AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Le conseil municipal abroge, à l'UNANIMITÉ, la délibération n° 2009/52 du conseil municipal et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Société Immobilière 3F.

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GONESSE-ZAC DES TULIPES.

L'assemblée délibérante donne, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable à la conduite d'une enquête publique suite à la demande présentée par la SCI C.D.C LA SIAH en vue d'obtenir l'autorisation d'installation d'entrepôt sur le territoire de la commune de GONESSE-ZAC des Tulipes Sud.

RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DE 2003 A 2008

Le conseil municipal prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune au cours des exercices 2003 à 2008.

A noter ...

- **LUNDI 17 JUIN 2011 à 19h00 :**
Conseil municipal
- **SAMEDI 18 JUIN 2011**
Cérémonie patriotique
71^{eme} anniversaire de l'appel du
18 juin 1940 par le Général DE GAULLE
- **LUNDI 27 JUIN 2011 à 19h00 :**
Conseil municipal
- **MARDI 16 AOUT 2011 :**
Cérémonie patriotique
68^{eme} anniversaire du bombardement
du 16 août 1943
- **SAMEDI 27 AOUT 2011 :**
Cérémonie patriotique 67^{eme} anniversaire
de la libération de la région parisienne et
de Dugny
- **LUNDI 26 SEPTEMBRE 2011 à 19h00 :**
Conseil municipal

Eurocopter, c'est gagné!

La Courneuve, le 3 mars. L'usine déménagera en 2014 à Dugny, où seront aussi transférées une partie des activités de recherche et développement d'EADS



L'usine de pales d'hélicoptères d'Eurocopter, avec ses 700 emplois, ne sera pas délocalisée en Allemagne : elle restera en Seine-Saint-Denis et déménagera de La Courneuve à Dugny.

Eurocopter ne partira pas en Allemagne. Hier, le leader mondial des hélicoptères a annoncé que son usine de fabrication de pales, implantée à La Courneuve, resterait en Seine-Saint-Denis. Elle déménagera en 2014 sur la base militaire de Dugny, que l'armée doit libérer d'ici à la fin de l'année, et se rapprochera ainsi de son activité d'équilibrage des pales déjà installée au Bourget.

Autre bonne nouvelle officialisée hier, la maison mère franco-allemande EADS transférera en 2014 sur ce même site une partie de ses activités de recherche et développement, Innovation Works, actuellement basées à Suresnes (Hauts-de-Seine). «Nous voulons regrouper nos activités franciliennes à Dugny, expliquent EADS et Eurocopter. **Nous serons les pionniers du futur pôle d'excellence aéronautique du Grand Paris, et Dugny deviendra une vitrine technologique.**»

Depuis le début de l'année, le dossier était suivi de très près par l'Elysée et, ces dernières semaines, les tractations s'étaient accélérées entre les différents protagonistes. L'enjeu était considérable, puisque plus de 700 emplois étaient potentiellement menacés. Hier, Vincent Capo-Canellas, le président de la communauté d'agglomération Dugny-Le Bourget et maire (Nouveau Centre) du Bourget, exultait : « L'aviation faisait partie

de l'histoire du Bourget, elle devient à nouveau son avenir! »

L'aéroport du Bourget, premier aéroport d'affaires en Europe, accueille à ce jour plus de 3000 emplois, essentiellement centrés autour de la maintenance des avions. «Eurocopter est une industrie de haute technologie. Innovation Works amène la recherche. Leur arrivée donne le coup d'envoi du pôle de compétitivité de l'aéronautique », se félicite l'élu. La présence d'une locomotive comme Eurocopter devrait attirer de nouvelles industries aéronautiques et favoriser, avec EADS, des rapprochements avec des entreprises innovantes, des centres de recherche ou de formation. La communauté d'agglomération souhaite d'ailleurs développer l'offre de formation sur ce territoire qui dispose d'un lycée aéronautique au Blanc-Mesnil et d'un CFA des métiers de l'aérien à Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne). Une offre largement insuffisante. Si l'Estaca (l'Ecole supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile) va s'installer finalement à Saclay (Essonne), d'autres opportunités sont à l'étude.

La communauté d'agglomération devrait acheter le terrain de Dugny d'ici à l'été. Les salariés d'Eurocopter de La Courneuve ont donc maintenant trois ans pour se préparer au déménagement...

NATHALIE PERRIER

Extrait du Parisien du 31 mars 2011

Un hôtel et deux restaurants à l'aéroport en 2013

Le groupe Segur a révélé, hier, qu'il allait construire et exploiter un hôtel 3 étoiles et deux restaurants, dont un gastronomique, à l'aéroport du Bourget. Cet hôtel, Courtyard by Marriott, de neuf étages et 122 chambres doit ouvrir lors du Salon de l'aéronautique du Bourget 2013.

Selon le PDG du groupe Segur, l'Hôtel et les deux restaurants seraient construits sur le territoire de Dugny, face au Pont-Yblon. Les travaux doivent débuter après le salon du Bourget 2011.

Extrait du Parisien
du 1^{er} avril 2011



Zoom sur... La phase 1

Épinay-sur-Seine • Le Bourget

Extrait du journal de la Tangentielle Nord, avril 2011, n°1

3, 2, 1... C'est parti !

Voies ferrées, gares, ponts... des travaux de toutes natures

Des travaux de gros oeuvre et d'aménagement

La première phase de la Tangentielle Nord nécessite de nombreux chantiers. Le projet est d'aménager la nouvelle liaison de A à Z. Avant de poser les voies ferrées sur un parcours de 11 km, il faut préparer le site ferroviaire : remblais, terrassement, préparation du tracé, construction de ponts et autres ouvrages d'art. **En parallèle, 3 gares nouvelles vont être créées :**

- Villetaneuse-Université
- Stains-Cerisaie
- Dugny-La Courneuve

et 4 autres déjà existantes seront reconfigurées en pôles de correspondances avec le réseau francilien :

- Épinay-sur-Seine
- Épinay-Villetaneuse
- Pierrefitte-Stains
- Le Bourget

Des travaux pour le confort, la sécurité et l'accessibilité des voyageurs

Les nouvelles gares seront conçues pour assurer un haut niveau de confort et de sécurité pour tous les voyageurs (information en temps réel, vidéosurveillance pour l'ensemble du périmètre ferroviaire, présence d'agents d'accueil dans les gares jusqu'à la fermeture, installations protégées par des dispositifs anti-vandalisme).

Sur la Tangentielle Nord, toutes les installations seront réalisées pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer et d'accéder facilement aux trains (montées et descentes de train à hauteur de quais et de plain-pied ; accès par rampes et ascenseurs ; nez-de marche, bandes d'éveil de vigilance sur les quais ; SAS (passages sécurisés) pour poussettes ou fauteuils pour l'accès aux quais ; guichets adaptés dans les espaces de vente...).

Ce qui va changer près de chez vous

Une prise en compte de la qualité de vie

Moins de nuisances sonores, un environnement urbain plus agréable à vivre et mieux sécurisé ! **La Tangentielle Nord prévoit une intégration très soignée de la nouvelle ligne : un traitement antibruit, des aménagements paysagers, urbains et routiers, des gares à l'architecture aérienne.**

Une sécurité accrue aux passages à niveau

Le remplacement de tous les passages à niveau par des souterrains ou des passerelles signifie aussi un gain en termes de sécurité. Les 6 passages à niveau de la 1^{ère} phase qui seront supprimés, se situent :

- Rue Jules Ferry à Montmagny
- Rue Etienne Dolet à Pierrefitte
- Rue du 19 mars 1962 à Villetaneuse
- Place de la Grande Ceinture à Stains
- Rue du Repos à Stains
- Sentier des Batêtes à Stains

Quelques gênes à prévoir...

L'avantage du tracé de la Tangentielle Nord est d'exploiter un site ferroviaire déjà existant sur lequel se dérouleront les principaux chantiers. Les travaux à réaliser sont de plusieurs ordres : ferroviaires, ouvrages d'art ou bâtiments de gares. Ces travaux occasionneront donc des nuisances sonores et visuelles.

Des déviations provisoires de la circulation seront également prévues. Cela donnera lieu au cas par cas à des informations auprès des riverains concernés.

Afin de respecter au maximum votre cadre de vie, les partenaires de la Tangentielle Nord organisent ce chantier pour que les nuisances soient les plus brèves et les plus limitées possibles.



transport pour l'Île-de-France

Dugny-
La courneuve

Cadre de vie

Aménagement urbain



Le futur Conservatoire... C'est parti !

Le 16 février 2011, la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget a approuvé le lancement de la construction du nouveau conservatoire de Musique et de Danse de Dugny, en remplacement des locaux actuels devenus inadaptés et insuffisants en terme de surface.

Un concours a été lancé et le jury constitué.

L'emplacement du futur Conservatoire se situe en centre-ville sur la parcelle jouxtant l'espace administratif et socioculturel Victor Hugo, à l'angle de la rue Henri Barbusse et de l'avenue Ambroise Croizat.

Aujourd'hui, le Conservatoire de Dugny accueille environ 250 élèves répartis sur 400 inscriptions. Les besoins de locaux ont été établis à partir de ces effectifs et représentent 12 à 13 salles pour la musique, le chant, la danse, l'art dramatique et l'éveil.

Ainsi, il a été établi que le futur bâtiment serait d'une surface d'environ 900m² répartis de la manière suivante :

- un auditorium,
- 8 salles de musiques, dont une salle polyvalente

permettant l'éveil, la pratique collective et l'art dramatique,

- 2 salles spécifiques pour les percussions et les musiques actuelles,
- un studio de danse.

Les salles seront réparties sur deux niveaux, et il est prévu l'aménagement d'un parvis et d'espaces verts.

Enfin, l'estimation du coût des travaux est de **3,4M € TTC**, à la charge de la Communauté d'Agglomération.

Mais d'ici là, patience, le concours prendra fin le 4 juin 2011.

On taille et on plante !

Au cours de l'automne-hiver, **110 arbres ont été élagués**. L'élagage des arbres permet de leur donner de jolies formes et d'améliorer leur croissance. Les services municipaux ont élagué l'allée des tilleuls, les arbres du cimetière, du square de la mairie, de l'accueil de loisirs, des rues Cotton et Fallières, des écoles Jean Jaurès, Joliot-Curie et Cachin. Le département s'est chargé de ceux de la rue Guynemer et de l'avenue Croizat.

Par ailleurs, le bois récupéré est broyé pour réaliser des copeaux

qui permettent de conserver l'humidité des plantations. Le service des espaces verts a présenté la « machine à broyer » aux élèves dugnysiens lors de la manifestation sur le développement durable le 7 avril.

Pour l'arrivée de l'été, 13 000 œillets d'Inde, cannas, dahlias, gauras mélangés avec des plantes vivaces et graminées, seront plantés en massifs ou en jardinières ; des fleurs de toutes les couleurs pour égayer les rues de Dugny !



L'accueil de loisirs primaire Lorenzi réouvre ses portes !



Le conseil municipal a validé la procédure de démolition d'un des bâtiments datant des années 50 de l'accueil de loisirs Lorenzi de Dugny.

Au cours du mois d'août 2010, en raison d'une défaillance sur une structure présentant un risque majeur pour la sécurité des enfants, la Municipalité de Dugny a pris la décision de détruire plusieurs modules. Un accueil provisoire a été organisé sur l'enceinte du groupe scolaire Langevin-Wallon pour assurer la continuité du service à la population.

Le bâtiment défectueux est aujourd'hui démolit et un aménagement du réfectoire en deux grandes salles d'activités a été réalisé. Le 8 juin, les enfants de 6 à 13 ans retrouveront le parc ombragé et les locaux de la rue Lorenzi. Les repas continueront d'être servis dans le groupe scolaire Langevin-Wallon.

Dès le 15 février 2010, le conseil municipal avait acté l'intérêt local de la construction d'un nouveau centre de loisirs. L'incident du mois d'août a accéléré son étude. Ainsi, dans la perspective d'accueillir les nouveaux dugnysiens dans les décennies à venir, un projet est en cours d'élaboration pour accueillir 250 enfants. L'ouverture de cette nouvelle structure est fixée à l'horizon fin 2013. Les conseils municipaux des 8 février 2011 et 9 mai 2011 ont

approuvé l'organisation du concours d'architectes.

Les enfants ont hâte de retrouver l'espace de jeux.

**Rendez-vous le
mercredi 8 juin
pour la réouverture
et pour découvrir
les nouveaux
aménagements de
l'accueil de loisirs !**



Nouveaux aménagements



L'amélioration du cadre de vie : une action menée par la Municipalité de concert avec les services de l'Etat et les Bailleurs



Les actions mises en place par la Municipalité pour améliorer le cadre de vie des habitants de Dugny visent à développer le partenariat avec les principaux bailleurs présents sur la commune et elles sont soutenues par les services de l'Etat.

Le 22 mars 2011, Monsieur le Maire, **André VEYSSIERE**, et les services municipaux, en présence de Madame **Catherine LESNE, Déléguée du Préfet**, ont présenté le «Projet de Ville 2011-2014» aux représentants de **L'OPH 93, d'Efidis et de Toit et Joie**. Ces trois bailleurs se sont dits intéressés et prêts à travailler avec la Municipalité, notamment à travers diverses initiatives que souhaite conduire celle-ci en direction de ses habitants résidants dans les divers quartiers de la ville.

Tri sélectif. Dès le 7 avril 2011, lors de la journée locale sur le développement durable, Aurélie GOUNEL (développeur de quartier), Maxime OLIVEIRA (responsable de groupe) et Monsieur BOUKECHOURA (gardien de la résidence Saint-Exupéry) de la société Efidis ont présenté aux enfants un jeu sur le tri sélectif.

Le 16 avril 2011, une rencontre entre les services de la mairie et Efidis au sein du quartier du Pont-Yblon, a permis de poser les bases d'une action coordonnée sur ce quartier.

Marches exploratoires. La première marche exploratoire a eu lieu sur les quartiers Allende, Le Moulin et Langevin appartenant à L'OPH 93. Quatre femmes volontaires, accompagnées de Madame LESNE y ont participé, en vue de soumettre des idées pour améliorer le cadre de vie de ces quartiers. Le compte rendu sera transmis au bailleur et visera à être travaillé avec la Municipalité. Au mois de mai, une seconde marche exploratoire sera mise en place.

Toit et Joie facilite les démarches pour changer de logement

Vous souhaitez changer de logement, car celui que vous occupez ne vous semble plus adapté ?

L'échange de logement permet à tous de répondre aux besoins des situations familiales, professionnelles et budgétaires. Toit et Joie peut vous aider à trouver un appartement mieux adapté à vos attentes.

Pour bénéficier d'un échange de logement, la démarche à suivre est simple. Vous devez vous signaler auprès de votre gardien (ne) et/ou auprès de la direction de l'habitat du siège Toit et Joie. Puis un dossier vous sera envoyé pour connaître votre situation et vérifier que vous disposez des documents obligatoires (avis d'imposition, pièce d'identité). Après acceptation d'une proposition, le dossier est examiné par la commission d'attribution des logements.



Vous pouvez également formuler des demandes auprès des collecteurs du 1%, les services du logement de la ville et la préfecture.

Par ailleurs, en cas de mutation vers un logement de typologie inférieure, Toit et Joie garantit un prix au m² identique au logement que vous occupez actuellement.

**Toit et Joie - 82 rue Blomet
75731 PARIS CEDEX 15
Tél. : 01 40 43 59 00
Fax : 01 40 43 59 96
esh@toitetjoie.com**

La première marche exploratoire

En vue d'améliorer le cadre de vie des dugnysiens, la Municipalité fait appel aux femmes et à leurs connaissances pratiques et quotidiennes de la ville. Sous la conduite de Marie GOURGOUILLON, Chef de projet développement urbain et social, des marches exploratoires seront instaurées sur l'ensemble des quartiers de Dugny. **Le 7 avril 2011, la première a été mise en place et elle a permis aux femmes d'échanger sur la ville.**

Cette première marche exploratoire a permis de mettre en avant «l'esprit village» de Dugny, son calme et la richesse de son environnement.

Elles ont également fait des propositions. Par exemple, elles ont suggéré que le grand mur qui borde le quartier Allende «soit coloré, devienne un lieu d'expression».

Cette première marche d'approche a su mobiliser les femmes et apporter des éléments concrets sur la ville et le vécu des résidents. Le projet devrait se poursuivre par l'instauration de marches mensuelles... Un projet à suivre auquel tous les dugnysiens sont invités à participer !

Le principe de ces marches est simple : des habitantes de Dugny réalisent une promenade au travers d'un ou plusieurs quartiers de la ville et elles en font ressortir les points positifs et les points négatifs pour réaliser un diagnostic urbain.

Cette démarche associe les habitants, la mairie, les bailleurs et les services de l'Etat. M^{me} Catherine LESNE, Déléguée du Préfet, était présente pour accompagner les habitantes.

Le 7 avril, quatre dugnysiennes ont répondu à l'invitation de cette marche «d'approche». C'est au sein des ateliers d'actions familiales qu'elles ont été sollicitées et leur animatrice Lysianne PELLETIER était également présente pour la marche.

La «promenade» a duré près de deux heures et trois quartiers ont été l'objet des «critiques» : Allende, Moulin et Langevin.



Quartier Langevin



Les marcheuses



M^{me} LESNE expliquant la résidentialisation



Les cheminements décrits

Service logement Un numéro unique départemental

Depuis le 1^{er} avril 2011, le service logement est doté d'un nouveau système informatique national pour enregistrer les demandes de logement locatif et délivrer le numéro unique départemental. De plus, à compter du mois de juillet 2011, le formulaire n'existera plus, tout sera informatisé.

Ce nouveau système, permet de faire une seule demande qui est valable dans toute l'Ile-de-France.

Chaque demande a une durée de validité d'un an (selon l'article 4 441-2 du code de la

construction et de l'habitation), un mois avant la date d'expiration, la préfecture vous enverra un préavis, afin de renouveler la demande. En cas de non renouvellement dans ce délai la demande sera radiée.

Rappel :

Le service logement est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et fermé au public le jeudi.



Jocelyne BARDIN
Adjointe au maire

Logement

Madame BARDIN, adjointe au logement, vous reçoit tous les matins sauf le mercredi pour vous accompagner dans l'instruction de votre dossier de demande de logement sur la commune de Dugny ainsi que pour d'éventuels problèmes de dettes de loyer (expulsion locative).

Cadre de vie

Habitat



33 logements sur H. Barbusse et C. Guénard

Des logements écologiquement responsables

D'ici la fin de l'année 2011, la société Sodearif prévoit de démarrer la construction d'un ensemble de 33 logements ainsi qu'un espace de bureaux en RDC sur un terrain situé à l'intersection des rues Charles Guénard et Henri Barbusse, occupé aujourd'hui par un bâtiment désaffecté et insalubre anciennement à usage de cantine scolaire.



Rue Charles Guénard

Cet ensemble conçu par l'agence d'architecte Atelier des Mathurins sera construit dans un esprit proche du programme développé rue Guynemer (matériaux de facture traditionnelle, lignes simples et actuelles) et intégrera les mêmes exigences en matière d'environnement. Ainsi, des technologies à la fois simples et innovantes permettront d'atteindre le label «Bâtiment Basse Consommation», un des labels énergétiques les plus exigeants actuellement :

l'installation en toiture de panneaux solaires permettra d'assurer la production de 30% de l'eau chaude des logements ; des isolants de haute performance et une construction optimisée permettront par ailleurs, de réaliser des économies de charges significatives grâce à une consommation énergétique cible 2 à 3 fois plus faible que les constructions neuves classiques.

Dernière ligne droite...

Attentive à la situation du logement sur le territoire, la Municipalité suit de près l'avancée des chantiers en cours rue Guynemer.

Les constructions des 118 logements locatifs aidés des rues Guynemer-Guénard et des 28 logements locatifs (1% patronal) de la rue Guynemer, débutés en janvier 2010, seront livrés à la fin de l'année.



23, 25 et 27, rue Guynemer

Aujourd'hui



Le «Petit bois» va accueillir la résidence de domiciles des personnes âgées

En février 2010, le conseil municipal s'est prononcé sur la réalisation d'une résidence de logements adaptés aux personnes âgées en centre-ville. La parcelle de terrain de 3 029m² située rue Guénard dans le «Petit bois» a été cédée au promoteur du projet.



La livraison de la résidence est fixée au printemps 2013. Les dugnysiens intéressés par ce projet peuvent s'adresser à Monsieur le Maire une demande qu'il transmettra à l'association «Les Bruyères», gestionnaire du parc locatif.

Ce concept d'habitat sera composé de 65 logements regroupés, agrémentés de lieux de convivialité et offrira, dans un cadre clos et sécurisé, avec une veille permanente assurée par un gardien, des logements faciles à vivre. Une offre de services sera en outre proposée, pouvant être coordonnée à une possibilité de recours à l'aide à domicile en fonction des besoins et de la situation de chacun.

La «Maison CIL-SA d'HLM - groupe UNILOGI», promoteur du projet, a choisi d'acquérir le terrain. Aussi, la Municipalité, poursuivant sa politique d'offre de logements sur la ville et répondant aux besoins des personnes âgées a accepté de vendre la parcelle de terrain au bénéficiaire du bailleur social UNILOGI (après détermination de la valeur par France domaine).

Ainsi, le projet s'insère dans un environnement urbain, disposant très largement d'espaces verts dans le cadre idéal du «Petit bois», ouvert sur le centre-ville, à proximité des services, commerces et lieux familiers de la population de Dugny. Cette insertion se fera de manière douce. L'ensemble bâti, dressé sous forme de 3 petites unités de vie conçues sur 3 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, se posera sur un espace paysagé clos.



Visite du logement témoin rues Guynemer-Guénard

pour les logements rue Guynemer...

28 logements locatifs (1% patronal) 23, 25 et 27 rue Guynemer

Surface : 1 042m²

Construction :

28 logements locatifs (1% patronal) en étage + un grand local commercial au rez-de-chaussée + 33 places de parking en sous-sol (28 pour les logements + 5 pour le local commercial)

Types de logements :

1 F1 / 9 F2 / 14 F3 / 4 F4

Livraison finale :

3^{ème} trimestre 2011

Maître d'oeuvre : Kaufman & Broad

118 logements locatifs aidés rues Guynemer-Guénard

Surface : 4 871m²

Construction :

118 logements locatifs aidés + 119 parkings en sous-sol + 1 local d'activité (CPAM)

Types de logements :

44 F2 / 44 F3 / 22 F4 / 7 F5 / 1 F6

Livraison finale :

4^{ème} trimestre 2011

Maître d'oeuvre : société Sodearif

Ensemble trions et recyclons !

Du 1^{er} au 7 avril • Semaine du développement durable



Du 1^{er} au 7 avril, la semaine du développement durable a rythmé la vie des dugnysiens. Elle s'est achevée par une journée d'animation sur la place Gabriel Péri. De 9h à 17h, les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville ont visité les différents stands consacrés à la consommation durable et aux cycles des déchets. Des problématiques auxquelles les enfants avaient été sensibilisés en classe par une exposition sur le tri, la collecte de bouchons pour l'achat de matériel pour personnes handicapées, ou des sorties pédagogiques comme la visite d'une station d'épuration. Les responsables des stands se sont donc adressés à un public informé et impliqué ! Un très bon présage pour l'avenir !

Sous l'initiative de la Municipalité, et en partenariat avec l'Inspection de l'Education nationale, une quinzaine de stands consacrés au développement durable ainsi qu'une déchetterie mobile étaient rassemblés sur la place du marché pour accueillir les jeunes dugnysiens et leurs enseignants. Et, ceux-ci ne sont pas arrivés les mains vides, puisque durant plusieurs semaines ils s'étaient appliqués à récolter des déchets pour pouvoir les trier sur place en suivant les conseils des professionnels.

Au fur et à mesure de la visite des stands, les élèves apprenaient à lutter contre les «mauvaises habitudes». La sensibilisation s'est faite de manière ludique et interactive : les enfants répondaient à des quiz ou participaient à des jeux.

Le Centre Municipal de Santé de la ville proposait une dégustation d'eau à l'aveugle, qui permettait de mettre en valeur les qualités économiques, écologiques et gustatives de l'eau du robinet. En partenariat avec l'association Cylamed, le CMS expliquait quels médicaments devaient

être ramenés en pharmacie et quels étaient ceux destinés à des containers spécialisés, etc. La société Véolia propreté a sensibilisé les enfants à la collecte des produits ménagers dangereux, grâce à l'identification du célèbre pictogramme orange.

Les astuces pour réaliser son compost et pour une «cuisine antigaspillage» ont séduit les enfants. Les élèves de CM1 Véronica, Amélie et Anastasia ont bien retenu qu'il «faut regarder dans son frigo avant d'aller faire des courses pour ne pas racheter ce que l'on a déjà et faire une liste de ce qui manque».

L'un des stands qui a remporté le plus de succès est celui de l'association des Bouchons d'amour qui récolte les bouchons en plastique afin d'acquérir du matériel pour les personnes handicapées.

Des boîtes dédiées à cette collecte étaient installées dans les classes et elles se sont très vite remplies ! Plus de vingt sacs de bouchons ont été récoltés par les écoles. «Le succès est incroyable» selon Françoise COURTIN la responsable de l'association «les enfants se sont vraiment impliqués et ont mobilisé leurs parents». Les mamans qui ont visité les stands étaient curieuses de connaître la finalité du projet dont leurs enfants parlaient tant.

Par ailleurs, les femmes des ateliers créatifs d'actions familiales ont présenté de nombreux objets réalisés à partir de déchets récupérés. En effet, dans la semaine, les femmes avaient participé à des pique-niques durables, les 2 et 6 avril 2011, dont elles ont conservé les déchets.

Elles ont enchanté les enfants avec des porte-monnaie en brique de lait, des sacs à main en sac plastique et surtout avec les astucieux bilboquets en verre ou en bouteille en plastique.

Pour répondre à la volonté des écoles de

créer des jardins pédagogiques, plusieurs stands étaient destinés à présenter l'activité du jardin. En effet, les services des espaces verts ont présenté le broyage des déchets verts récoltés lors de l'élagage et ont distribué des petits sacs de copeaux qui permettent de conserver l'humidité lorsqu'on arrose les plantes.

L'association dugnysienne, «Les Plaisirs du Jardin», a fait découvrir aux enfants le principe du compostage et les différentes cultures du jardin selon les saisons.

Sept jeunes de l'association Unicité, en service civique à Drancy, sont venus prêter main forte aux instituteurs et aux animateurs. L'une d'elle, Honorine, originaire du Pont -Yblon est ravie de «pouvoir sensibiliser les jeunes de sa ville à ces questions»... Vue l'implication des enfants, la cause environnementale semble acquise.

Ne pas gaspiller, trier, recycler étaient les mots d'ordre de cette journée. Autant de gestes éco-citoyens à adopter dès le plus jeune âge et à perpétuer tout au long de l'année !



Le tri expliqué aux enfants

Durant tout le mois de mars, une exposition sur le tri sélectif des déchets a été organisée dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Cette action pédagogique s'inscrit dans le cadre du «Projet de Ville» et en partenariat avec l'Inspection académique.

Medhi HAFSI, ambassadeur du tri de la ville de Dugny, avait une demi-journée pour sensibiliser au tri des déchets les élèves des classes visitées. Selon leurs âges, l'approche était différente. Les petites sections de maternelle étaient initiées à la propreté et au respect de la planète, alors qu'en classe élémentaire, les élèves appréhendaient toutes les étapes du tri et de la transformation des déchets.

Cette exposition s'est réalisée sous forme ludique ; chacun était amené à participer, y compris les professeurs ! Par ailleurs, celle-ci faisait écho aux projets développés en classe sur les questions environnementales (traitement de l'eau, des déchets, visite d'une station d'épuration etc.).

Le tri sélectif n'a-t-il plus de secret pour les jeunes dugnysiens ? Dans ce domaine il y a toujours des efforts à fournir, mais **Dugny souhaite devenir une ville exemplaire dans ce domaine et les enfants peuvent y contribuer en montrant l'exemple à leurs parents !**



Goûter développement durable le 6 avril 2011 avec les enfants de l'accueil de loisirs

Des poissons extraordinaires !

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le **mercredi 6 avril les enfants de l'accueil de loisirs ont joué les apprentis cuisiniers en confectionnant un goûter écologique et diététique.**

Les groupes étaient scindés en deux : certains avaient pris l'«option ballade», d'autres se sont proposés pour préparer le goûter des autres, comme Terrence 9 ans, pour qui cuisiner «est un vrai métier et ce n'est pas fatigant».

En tenue de cuisinier (charlotte et tablier), les enfants ont découpé les pommes en

quartiers puis les ont assemblés pour former un poisson. Les nageoires et la queue étaient en pain d'épice et un raisin sec faisait office d'œil.

Pour coller jusqu'au bout à la thématique développement durable, les pommes étaient bio, de saison et provenaient de la région. De plus, les épiluchures ont été utilisées pour réaliser du compost qui permet d'améliorer la structure du sol.



Le développement durable, on continue !

La thématique du **développement durable s'est également déclinée durant les vacances de printemps dans les centres de loisirs.**

Les enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé une maquette sur le cycle de l'eau et une fresque qui met en avant que **«le développement durable, c'est vital !»**. De même, ils ont organisé un grand jeu où par groupes ils devaient construire une maison écologique. Les plus petits se sont aussi prêtés au jeu en réalisant un totem à partir de déchets : la **«ravissante» Lili Récup' tout !**



Un nouveau contrat pour le traitement des ordures

Le précédent marché de la ville pour la gestion des déchets ménagers arrivant à terme, la **Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget a lancé un nouveau marché qui prendra effet au 1^{er} juillet 2011 pour une durée de cinq ans.**

Le nouveau marché comprendra deux parties. La première est relative à la maintenance et au renouvellement des contenants. La deuxième concernera la collecte et l'évacuation des déchets ménagers et assimilés. Celle-ci implique une collecte sélective des ordures ménagères, des emballages et du papier (journaux, revues, magazines), du verre, des encombrants et des déchets végétaux.

De plus, une déchetterie mobile sera mise en place au mois de septembre 2011. Enfin, ce contrat public prendra en charge la collecte des encombrants, gravats, déchets végétaux et de bois, collectés par les services techniques de la mairie.

Le calendrier des collectes a d'ores et déjà été arrêté (mais sachant que le marché public n'est pas encore attribué les jours peuvent être modifiés).

Les ordures ménagères devraient être récoltées :

- les mardis et vendredis pour les pavillons
- les lundis, jeudis et samedis pour les collectifs.

Les multi matériaux (emballages en papier, carton, métal, plastique, journaux, magazines) : le mercredi.

Les encombrants : tous les premiers jeudis du mois.

Bientôt une déchetterie mobile à Dugny !

A partir du mois de septembre 2011, une **déchetterie mobile s'installera tous les deuxièmes samedis du mois de 8h à 12h sur la place du marché (Gabriel Péri).** Il sera possible d'y laisser pratiquement tous types de déchets : équipements électriques, peintures, ferrailles, cartons, plastiques, bois, gravats, encombrants, déchets verts etc. Des agents de tri seront sur place pour vous guider.

Plus besoin de prendre sa voiture pour se rendre dans une déchetterie, on peut aller faire ses courses et en profiter pour déposer un vieux pneu, par exemple.

Nous vous rappelons également que tous les 1^{er} vendredis du mois, «Véolia propreté» s'installe sur la place du marché de 9h à 12h pour récolter les emballages et les produits dangereux (peintures, aérosols, solvants, ampoules, etc).

Surveillez les pictogrammes de vos produits d'entretien !



Echange, dialogue et créativité autour des Ateliers d'actions familiales

Avec la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014», les différentes actions menées en direction des femmes sont coordonnées autour des Ateliers d'actions familiales. Ceux-ci ont pour mission d'instaurer des moments d'échanges et de dialogues pour les femmes isolées d'origine étrangère. Que ce soit par le biais des Ateliers créatifs autour de la mosaïque, des ateliers cuisine du monde ou sociolinguistiques, les femmes ont la possibilité de se réunir plusieurs fois par semaine au Pôle de service du Pont-Yblon et au foyer Gaston Dutour, en centre-ville.



Les ateliers créatifs sont animés par Lysianne PELLETIER, agent municipal mis à disposition de ces structures. Ce sont des **cours faciles et accessibles à toutes sans connaissances artistiques préalables**. Ils permettent l'acquisition progressive de certaines règles : croquis, composition, perspective, relation à l'espace, développement du sens de l'observation ... **Elles se conseillent les unes les autres, mais les projets sont personnels** (cadre, miroir, etc.). Ymen, par exemple, a

confectionné une boîte à bijoux pour les 10 ans de sa fille.

L'activité phare est la mosaïque, expression artistique qui est présente dans toutes les cultures, mais les participantes peuvent proposer et être orientées vers d'autres activités et pratiques artistiques. Ainsi, au Pont-Yblon, à l'initiative de Farah, d'origine Sri Lankaise, les femmes vont réaliser des tableaux à partir de fils tendus et de clous. **«L'objectif est de travailler sur l'échange de savoir»** explique l'animatrice. Lors des ateliers cuisine du monde, conduits en partenariat avec la diététicienne de la ville, les femmes découvrent différentes pratiques. Dernièrement, elles ont décliné le beignet selon les recettes des pays dont elles sont originaires.



En parallèle, **des ateliers sociolinguistiques leur permettent d'améliorer leur français et ainsi d'être plus à l'aise dans leur vie quotidienne et dans leur ville**.

Au travers de lectures, de dialogues, d'exercices de compréhension, d'expression, de vocabulaire, elles abordent des situations concrètes qu'elles rencontrent dans leur vie de tous les jours.

La formatrice Claude GILET, mise à disposition par la Municipalité, juge que

la parole circule facilement et que les participantes sont **«volontaires et motivées»**. Mais parfois c'est en réalisant des créations artistiques qu'il leur est plus facile de parler et donc de progresser en français. **En effet, le principe des Ateliers d'actions familiales est de permettre aux femmes de passer d'un atelier à l'autre.**

Les ateliers sont en cohérence avec les thématiques et les manifestations du «Projet de Ville». Lors de la journée des femmes, en atelier sociolinguistique, la formatrice a abordé le droit des femmes et ensemble, elles sont allées voir le film *Potiche* à la salle Henri Salvador. Elles ont également réalisé une fresque qui a servi de support de communication pour cet événement international.

Pour la semaine du développement durable, elles ont réalisé un tableau à partir de matériaux récupérés (bouchons, sacs en plastique, morceaux de bois ramassés en forêt, etc...)

Prochainement, le projet devrait s'enrichir d'un atelier théâtre et d'ateliers de citoyenneté et d'accès au droit. Elles participeront également à l'évènement «Dugny fête ses quartiers».

Les ateliers d'actions familiales sont de véritables lieux d'échanges et de convivialité qui permettent aux dugnyennes de s'exprimer et de développer leur autonomie sociale.



En direct...

Avec Florence El Mojahid, nouvelle directrice du multi-accueil



En tant que nouvelle directrice, pouvez-vous nous présenter le multi-accueil ?

La crèche municipale multi-accueil propose aux parents dugnysiens une offre à la carte en fonction de leurs disponibilités et de celles de la structure. Elle est accessible aux enfants à partir de 6 mois et jusqu'à leur entrée en maternelle (4 ans).

Elle peut accueillir jusqu'à 20 enfants. Certains sont présents les 5 jours de la semaine, d'autres seulement 2-3 ou 4. Par ailleurs, la Municipalité propose des temps d'accueil occasionnels de deux demi-journées par semaine pour les parents qui ne travaillent pas, mais qui souhaitent se libérer quelques heures et pour permettre à leurs enfants d'être en contact avec d'autres.

La crèche est ouverte de 8h à 18h, mais la présence des parents est souhaitée à 17h45 pour pouvoir échanger avec eux et prendre le temps de leur raconter la journée de l'enfant. Ce temps de discussion est très important pour comprendre les enfants et certaines de leurs réactions.

Pourquoi, avoir choisi Dugny ?

Je suis éducatrice de jeunes enfants depuis 1988. J'ai œuvré dans des structures très différentes les unes des autres : en halte garderie, en crèche multi-accueil et en crèche familiale, en maison d'enfant accueil d'urgence et dans une ludothèque. Mes expériences m'ont amenée à travailler dans des villes plus importantes en population, comme à Gonesse, où j'étais en poste avant mon arrivée à Dugny. Je souhaitais travailler dans une ville plus petite, où la proximité avec la population et la mairie est plus significative. Dugny remplissait cette condition. De plus la structure est à taille humaine, ce qui permet un meilleur échange au sein du personnel. J'aime le côté relationnel de mon métier, tant avec les enfants, qu'avec les familles. C'est un métier où l'on ne tombe pas dans la routine. Il y a toujours des projets à mettre en place.

Quels sont les projets que vous souhaitez mettre en place ?

D'ici fin 2011, le Relais d'Assistante Maternelle retrouvera un fonctionnement plus conventionnel et complémentaire aux activités de multi-accueil. C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles. Coordonnant cette structure, je souhaite maintenir les projets existants qui sont très intéressants et en développer d'autres avec les assistantes maternelles en exercice sur la ville.

Pour tous renseignements et inscriptions au multi-accueil, prenez rendez-vous avec Madame El Mojahid au 01 49 92 10 10.

Les pièces à fournir et tarifs sont sur le site Internet de la ville www.ville-dugny.fr

Tous les mardis après-midi Accueil parents-enfants à la PMI



Depuis mi-mars, la PMI propose à tous les parents de Dugny ayant un bébé et/ou de jeunes enfants un temps d'accueil parent/enfant. C'est un moment de détente, de rencontre, d'échange et de jeux ouvert à tous les enfants de moins de 4 ans et à l'adulte qui les accompagne.

Pour les enfants, ces temps d'accueil favorisent l'autonomisation et la socialisation par la rencontre d'autres enfants, la découverte de

nouveaux jeux et d'activités différentes.

Pour les parents, c'est un instant de détente, un temps pour sortir de l'isolement ou pour souffler un peu. C'est un moment pour soi, pour être écouté et pour parler, échanger avec des professionnels (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) et d'autres parents.

Chers parents, l'équipe de la PMI vous accueille et vous attend tous les mardis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires) de 13h30 à 16h. Vous venez quand vous voulez, pour le temps qui vous convient.

RAPPEL

La PMI vous propose également :

Le jeudi, des rendez-vous avec Madame DENDOUNE, conseillère conjugale. Elle peut vous aider sur les questions relatives à la sexualité, la contraception, la fécondité, ainsi que sur tout ce qui a trait à la vie de couple ou de parents. Elle est également en mesure de réaliser les entretiens préalables à l'IVG et vous accompagner dans ces démarches. Enfin, elle peut apporter de l'aide et un réel soutien aux victimes de violences.

Le mardi après-midi, Madame SARAZIN, psychologue. Elle reçoit sur rendez-vous jusqu'à 18h pour vous aider lors de situations difficiles ou plus ponctuellement sur des questions liées à votre enfant et/ou à votre rôle de parents.

Tous ces services et activités sont gratuits pour les familles.



L'été arrive ... Y a-t-il des précautions à prendre ?

COUP DE CHALEUR ET CANICULE Comprendre le risque

Les risques sont différents selon les âges et la condition physique.

Les personnes âgées transpirent peu donc lorsque la température monte, elles risquent un coup de chaleur.

Les adultes et les enfants transpirent beaucoup. Aussi, risquent-ils la déshydratation, notamment chez les nourrissons, les sportifs, les travailleurs.

Ce risque est d'autant plus important en cas de canicule : il fait très chaud, cette chaleur s'installe pour plusieurs jours.

Comment agir ?

Les personnes âgées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur le registre communal (CCAS à la Mairie) et s'organiser avec la famille, les voisins.

Pour les personnes âgées :

- Mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.
- Boire environ 1,5 L d'eau par jour ; s'il existe des difficultés à avaler les liquides, les fruits peuvent apporter de l'eau (melon, pastèque, prune, raisin, agrumes).
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...) même en l'absence de faim. Ne pas consommer d'alcool, ni de boissons à forte teneur en caféine ou en sucre.
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur. Passer plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé. Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée.
- Donner de ses nouvelles à son entourage et ne pas hésiter à voir son médecin traitant.
- Appeler le 15 en cas d'urgence, c'est-à-dire si l'on constate les symptômes suivants : grande fatigue, étourdissements, troubles de la conscience,

nausées, vomissements, crampes, température corporelle élevée, soif et maux de tête.

Pour les enfants et les adultes :

- Boire beaucoup d'eau.
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sport, jardinage, bricolage).
- Ne pas rester en plein soleil.
- Ne pas consommer d'alcool.
- Porter des vêtements légers, amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur.
- Prendre des nouvelles de son entourage (personnes âgées, handicapées).

LE SOLEIL Comprendre le risque

Risque au niveau cutané : brûlure, vieillissement prématuré de la peau, allergie, cancer de la peau.

Risque au niveau oculaire : ophtalmie ou kératite (par brûlure) ; le soleil est aussi un facteur favorisant le développement de la cataracte et de la dégénérescence de la macula (DMLA).

Protéger encore plus ses enfants : les bébés ne doivent jamais être exposés au soleil ; enfants et adolescents doivent particulièrement se protéger. En effet, jusqu'à la puberté, la peau et les yeux sont fragiles et plus sensibles aux rayons UV.

Tout le monde est concerné, mais vous êtes particulièrement fragile si :

- Vous avez la peau claire, les cheveux roux ou blonds, les yeux clairs et vous bronzez difficilement.
- Vous avez de nombreux grains de beauté, notamment présents dès la naissance ou atypiques (larges, irréguliers) ou encore des antécédents familiaux de mélanome.
- Vous suivez un traitement médical qui peut vous rendre plus sensible au soleil.

Comment agir ?

Rechercher l'ombre et éviter le soleil entre 12h et 16h

Se protéger (chapeau, lunettes, T-shirt et crème).

Les **vêtements**, même légers, filtrent les rayons UV et constituent la meilleure protection contre le soleil. Les **lunettes de soleil** sont indispensables (norme CE de préférence CE3 ou CE4 *) pour une réelle protection. Un chapeau protège les yeux et le visage. Préférez un chapeau à larges bords qui couvre également le cou. La **crème solaire** doit être appliquée en couche suffisante sur toutes les parties du corps non couvertes par des vêtements. (indices de protection élevés 30 minimum), actifs à la fois vis-à-vis des UVB et des UVA. Renouvelez l'application toutes les 2 heures et, bien sûr, après une baignade.

Attention ! Ce n'est pas parce que l'on applique de la crème solaire que l'on peut s'exposer plus longtemps.

* CE4 : Attention : conduite interdite ; les lunettes de soleil sont aussi disponibles dans les magasins de sports.



Restez vigilants à la canicule !

Chaque année, notre gouvernement lance le plan canicule, en effet, le niveau de "veille saisonnière" est activé du 1^{er} juin au 31 août avec en particulier la mise en service de la plate-forme téléphonique "**canicule info service**" au **08 00 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures.



Françoise VILLENEUVE
Adjointe au maire

Affaires sociales et santé

Reçoit tous les mardis
sur rendez-vous
au 01 49 92 66 64

Un dispositif d'alerte et de veille sanitaire a été institué par la loi du 30 juin 2004 dans le cadre du plan canicule. Cette loi confie au maire la charge de recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. C'est pourquoi, **le Centre Communal d'Action Social met à votre disposition un registre nominatif d'identification des personnes âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) et les adultes handicapés résidant à domicile.**

Cette inscription facultative permet en cas de déclenchement du plan canicule, par la préfecture, d'activer un réseau d'intervention de proximité pour porter secours et assistance aux personnes isolées qui sont identifiées sur le registre.

Nous demandons aux personnes concernées de se manifester auprès du service d'action sociale avec la fiche de lien social ci-contre.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le jeudi après-midi).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 01 49 92 66 99 et un numéro national d'information : «Canicule info service» 08 00 06 66 66 (appel gratuit).

Fiche de lien social

**En prévision de l'été 2011
en cas de période de fortes chaleurs,
vous souhaitez être contacté(e) ?
Faites-vous connaître.**

**Vous connaissez une personne concernée par cette fiche ?
Aidez-nous à la connaître en lui remettant cette fiche et
en l'aidant si nécessaire à la remplir.**

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Tél. : _____

Adresse : _____

Informations complémentaires pour nous permettre de vous
aider en cas d'urgence (informations confidentielles) :

Bâtiment : _____ Etage : _____

Porte : _____ Code : _____

Vivez-vous :

seul(e) en couple avec un proche ?

Nom et téléphone de l'un de vos proches, précisez :
famille/amis/voisins :

Nom de votre médecin traitant : _____

Tél. : _____

Bénéficiez-vous d'un service à la personne
(aide à domicile, soins infirmiers).
si oui, précisez nom et téléphone : _____

Cadre réservé à l'administration

Fiche reçue le : _____

AR envoyé le : _____

Quartier : _____



Se soigner à Dugny

Liste des professionnels de la santé

Pour se soigner les dugnysiens ont le choix. Plusieurs praticiens libéraux avec leurs spécialités sont installés sur la commune qui par ailleurs, est dotée d'un Centre Municipal de Santé. Voici la liste des professionnels de santé que vous pouvez consulter.



MEDECINS GENERALISTES

CABINET MEDICAL :

4 rue M. Henniaux 01 48 37 03 19

Dr Jacques AMSILLI • Dr Claudia BELU
Dr Sylvie QUINTANIRO • Dr Dominique LOUVAT

11 rue M. Henniaux 01 48 35 27 01

Dr Michel BOUET :

11 place G. Péri 01 48 35 13 44

Dr Houria MESSAOUDI-HADRI : Spécialité

esthétique et mésothérapie

Dr Pascale CHARPENTIER 01 48 35 14 09

Spécialité mésothérapie

INFIRMIERS

CABINET MEDICAL :

4 rue M. Henniaux 01 48 37 03 19

Lionel BOUCHARD • Martine BOUCHARD

Catherine DEBLICQUY • Siham DEHERI •

Mouloud MOKHTARI

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Laurent BERDAA

5 rue Guynemer 01 48 37 11 25

MASSEURS

KINESITHERAPEUTES

CABINET MEDICAL :

4 rue M. Henniaux 01 48 37 88 60

Pierre CAPONI • Christophe DUBOIS • Loïc

LAUZIS • Yann POLEZEL • Jonas ULRICH

PEDICURE-PODOLOGUE

CABINET MEDICAL :

4 rue M. Henniaux 01 48 37 03 19

Fabien TALLET

ORTHOPHONISTES

Virginie TIBERGUIEN et Cécile CALAIS :

13 rue E. Zola 01 48 38 22 21

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

8 rue Neibecker 01 49 92 66 33

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 (le samedi, de 8h30 à 15h30)

Médecine générale :

Dr Pierre BRODARD • Dr Sylvia LOMBET •

Dr Annie-Claude PETIT • Dr Cécile

PEYREBRUNE • Dr Jean-Christophe ROZEN-

RECHELS

Spécialités :

Cardiologie : Dr Hassan HACHEM

Dermatologie : Dr Christian ISSOIRE

Gynécologie : Dr Odile KONE et

Béatrice DANY-ZOGLIANI

Ophthalmologie : Dr Souad BOUCETTA

et Dr Francine BRODARD

O.R.L. : Dr François PERSONNET

Phlébologie : Dr Paul BOUBLIL

Rhumatologie : Dr Magali GISORS

Infirmierie : 01 49 92 66 34

Imagerie médicale : 01 49 92 66 37

Radiologie : Dr Pier-Luigi DUCCESCHI

Dr Catherine ROUZIER

Echographie : Dr Françoise GUERY

Dr Anne-Marie LABADIE

Kinésithérapie : 01 49 92 66 36

Catherine BONHOMME • Zair AID

Nutrition-diététique : 01 49 92 66 33

Corinne BALISTRERI

Vaccinations gratuites :

à partir de 6 ans - les mercredis

de 13h30 à 15 h - 01 49 92 66 33

Service dentaire : 01 49 92 66 35

Chirurgie dentaire : Dr Laurence

GUILLOT et Dr Pierre DUFFAUD

Orthodontie : Dr Sylvette MASON

Stomatologie : Dr Philippe ALLAIN

Centre de planification

familiale : 01 49 92 66 34

Médecins généralistes et gynécologues du

CMS • Conseillère conjugale : Evelyne

DENDOUNE mercredi de 9h à 12h et de

13h30 à 17 h

Réseau Insertion Santé

(Sur rendez-vous)

Médecin généraliste : Dr Sylvia LOMBET

Conseiller principal en orientation

(ANPE) - Daniel PIQUET : jeudi de 14 h à

16 h30

Assistante sociale CAF

Françoise CLEMENT (sur rendez-vous)

Centre Médico Psychologique (CMP)

Antenne du secteur psychiatrique de La

Courneuve (sur rendez-vous)

CMS : 8 rue Neibecker - Tél : 01 49 92 66 33

Psychiatre : Dr Cornélia STANCIU

Psychologues : Annie CAMOUSEIGHT et

Sophie MANCHEGO

Pôle de services du Pont Yblon

Annexe du Centre Municipal de Santé

(sur rendez-vous)

18 résidence Pont Yblon - 01 49 34 10 27

Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

17 rue Normandie Niémen (sur rendez-vous)

01 48 37 13 94

Protection infantile : Dr Jean DABROWIECKI

Dr Sylvia LOMBET • Dr Jean-Christophe

ROZEN-RECHELS

Psychologue : Fabienne SARRAZIN le mardi

de 13h30 à 19h

Protection maternelle et planification familiale

Gynécologue : Dr Odile KONE le lundi de 9h

à 12h

Conseillère conjugale : Evelyne DENDOUNE

le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19 h

En cas d'urgence et de médecin traitant non joignable : appelez le 15

PHARMACIES

Pharmacie NGUYEN-KHAC :

11 place Gabriel Péri 01 48 37 12 57

Pharmacie SOCRATE :

4 avenue A. Croizat 01 48 37 08 43

Pharmacie TLILI :

1 rue Pasteur 01 48 37 17 13

Pour consulter les pharmacies de garde aller sur le site internet de la ville : www.ville-dugny.fr

Pour consulter les pharmacies de garde aller sur le site internet de la ville : www.ville-dugny.fr

Pour consulter les pharmacies de garde aller sur le site internet de la ville : www.ville-dugny.fr

Et le dimanche ? Direction Drancy !

Depuis le mois d'avril, une maison médicale de garde est ouverte à Drancy, boulevard Paul Vaillant-Couturier, à laquelle les dugnysiens ont accès.

Les médecins généralistes qui en sont à l'initiative tiendront, à tour de rôle, une permanence chaque dimanche de 8h à 20h.

Pour avoir accès à cette maison médicale, **il vous faut impérativement appeler au préalable le SAMU, soit le 15.** Le médecin que vous aurez au téléphone évaluera votre état de santé et le cas échéant, vous enverra dans cette structure et en informera les praticiens.



Marie-Thérèse BONAL
Adjointe au maire

Enseignement et politique
de la ville

ANPAA

«Papillagou et les enfants de Croquelune» ont enchanté nos CM2 !

Au mois de février, trois classes de CM2 ont participé au jeu de piste éducatif «Papillagou et les enfants de Croquelune» animé par l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie). Ce nom enchanteur abrite une action de prévention ludique qui vise à développer les compétences psychosociales des enfants, c'est-à-dire à leur donner les moyens de prévenir une consommation à risque de produits psychoactifs.

Le jeu de piste débute par la lecture d'un conte qui emmène les élèves loin de la salle de classe, dans un pays imaginaire où les friandises poussent en abondance...

Puis les enfants sont répartis par équipes et doivent réaliser des missions qui ont pour objectif de les conduire à prendre conscience des conditions nécessaires à leur bien-être et à prévenir les conduites à risque par rapport aux comportements de dépendance.

Parmi les missions à accomplir, les élèves devaient inventer une histoire et la faire croire aux autres équipes ou proposer des bonbons aux vertus prétendument magiques...

Quelques jours plus tard, les missions font l'objet d'un débat en classe. Les animatrices distribuent la parole entre les groupes et les enfants discutent de la rumeur et de ses conséquences, de la nécessité de réfléchir avant de s'engager ou d'accepter quelque chose, de la différence, de l'identification des besoins et des envies etc. En revenant sur le déroulement du jeu de piste, les enfants ont la possibilité de s'investir dans le débat et de l'enrichir de leurs expériences personnelles à l'école ou en famille.

L'action «Papillagou et les enfants de Croquelune» est l'action phare de l'ANPAA à destination des écoles primaires. L'outil a été créé il y a près de 15 ans mais reste d'actualité grâce à l'approche interactive et participative qu'il

propose. Par ailleurs, s'il permet aux enfants de prendre conscience des risques liés à certaines habitudes de consommation, il les amène également à aborder des sujets tels que le racisme, la tolérance ou le civisme, qui sont au cœur des préoccupations de leurs âges.



L'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive aux collégiens, une responsabilité du Conseil Général

Le 27 septembre 2010, le Conseil municipal a statué sur l'application de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983. Cette loi évoque la répartition des compétences entre les communes et les départements, et précise les compétences du Conseil Général pour le fonctionnement des collèges, tout comme celles exercées par la ville pour le fonctionnement de ses écoles maternelles et élémentaires.

Par cette décision, sans pour autant vouloir porter atteinte directement à l'enseignement de l'EPS des 650 élèves dugnysiens et autres scolarisés au Collège Jean-Baptiste Clément, la Municipalité a rappelé le Conseil Général à son devoir, en lui indiquant le coût des charges de fonctionnement supporté par la ville seule, à savoir le montant des frais de gardiennage, d'entretien, de fluides (eau, gaz et électricité), pour une année scolaire et pour les seuls équipements non financés par le Conseil Général.

A ce jour, aucune contrainte d'utilisation de ces équipements n'a été imposée à la direction du collège, et elle ne le sera pas ! Aucun ordre de paiement n'a été établi !

Les parents d'élèves et les contribuables dugnysiens ne peuvent subir le poids financier de cette charge communale qui incombe au Conseil Général !

Malgré toutes nos difficultés, nous accueillons tous nos élèves. Toutefois la participation financière du Conseil Général serait souhaitable comme le stipule la réglementation.

On ne peut tout faire supporter aux contribuables Dugnysiens, à chacun sa part de responsabilité !

Education

Scolarité



Planter, arroser... Jardins pédagogiques dans les écoles

Dans le cadre du «Projet de Ville 2011-2014», un partenariat étroit est institué entre l'Inspection de l'Education Nationale et la collectivité. Celui-ci a notamment pour vocation d'inscrire une cohérence entre les projets menés par la Municipalité et les projets pédagogiques conduits au sein des groupes scolaires de Dugny .

L'un des axes forts du «Projet de Ville 2011-2014» étant le cadre de vie, la Municipalité a initié un temps fort à destination des écoles et de la population les 6 et 7 avril derniers, lors de la semaine du développement durable. Au-delà de cet événement, un projet global vise à instituer au sein des écoles une appropriation du cadre de vie de l'école. Les élèves auront la responsabilité de l'entretien d'un jardin pédagogique.

C'est dans cette démarche éducative que les élèves de l'école Paul Langevin ont adressé à Monsieur le Maire de Dugny une lettre, le 31 mars 2011, par laquelle ils sollicitaient l'aide de la Municipalité afin de réaliser un jardin pédagogique dans leur cour de récréation.

Monsieur le Maire a répondu favorablement à cette demande le 14 avril, en rappelant que la responsabilité de l'entretien du jardin appartenait aux enfants. Les agents des espaces verts ont profité des vacances de Pâques pour réaliser les installations demandées, selon le plan proposé par les élèves.

Dès la rentrée des vacances de Pâques, les élèves ont découvert un espace dans lequel ils ont pu planter des bulbes et des graines. Ensuite, un agent des espaces verts se rendra en classe courant mai pour répondre à leurs questions sur l'arrosage et l'entretien du jardin.

Et le projet fait mouche, puisque Monsieur le Maire a également reçu une lettre des enfants de l'école maternelle Jean Jaurès maternelle. Eux aussi souhaitent «**arroser et mettre de la bonne terre pour faire pousser [des] légumes et [des] fleurs...**»



Projet des enfants de l'école Langevin



Un étudiant du lycée Rabelais à l'honneur !

Le mercredi 4 mai, dans la prestigieuse Maison de l'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, Daniel GRÉCIC, étudiant en 1^{ère} année du BTS Hôtellerie-restauration au Lycée Rabelais a été récompensé par le Prix école-entreprise, organisé par le Medef 93 ouest.

Cette manifestation annuelle, qui en est à sa 51^{ème} édition, récompense des élèves du département pour leur travail mais aussi pour leurs qualités humaines, leur sens de l'initiative et leur comportement.

Le proviseur du lycée, Monsieur ROUSSEAU, a choisi Daniel pour ses valeurs professionnelles et pour avoir prouvé son sérieux lors des différentes prestations professionnelles auxquelles le lycée a participé en région parisienne.

Daniel souhaite devenir maître d'hôtel ou responsable de restauration dans un établissement haut de gamme. Et, il est en bonne voie, puisque depuis un mois il est en stage chez le traiteur de luxe «Lenôtre» sur l'avenue des Champs-Élysées !





VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

Les rendez-vous juillet • août 2011

DUGNY A LOISIR



Bonnes vacances à tous !

STAGES MULTISPORTS



Stages multisports

Pour les 6-16 ans

La Municipalité de Dugny organise des stages sportifs pendant les vacances scolaires en partenariat avec les associations sportives locales.

Stages de 9h30 à 16h30

(Accueil de 8h à 9h30 et de 16h30 à 18h)

- du 4 au 8 juillet
- du 29 août au 2 septembre

TARIFS DUGNYSIEN

- 30,00 € par jeune
- 27,50 € pour le deuxième enfant de la même famille
- 25,00 € à partir du troisième enfant de la même famille
- 25,00 € par jeune sans le repas

TARIF EXTERIEUR* pour une semaine, repas compris : 40,00 €

** La priorité sera donnée aux enfants et aux jeunes des communes de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget (villes de Drancy et du Bourget).*

LIEUX

- Complexe sportif Alain Mimoun

- Salles David Douillet
- Salle de danse Jean Jaurès

Pièces à fournir :

- un certificat obligatoire d'aptitude à la pratique sportive (sauf licencié au club),
- un justificatif de filiation/livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- 1 photo (facultatif)

Renseignements Inscriptions

Service des sports

12 avenue Ambroise Croizat
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à
17h30 • Tél. : 01 49 34 11 55

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Accueil de loisirs maternels

Du 4 juillet au 1^{er} septembre

Enfants scolarisés en école maternelle et dont les parents travaillent.

Ouvert de 7h30 à 18h30

2 structures ouvertes au mois de juillet

- **Maternelle Marcel Cachin**
Rue Tredez • Tél : 01 48 36 46 21
Accueil des enfants des centres de loisirs maternels Marcel Cachin et Jean Jaurès.
- **Maternelle Jean Jaurès**
Avenue Charles de Gaulle
Tél : 01 49 34 02 63
Accueil des enfants des centres de loisirs maternels de l'école Colonel Fabien (transféré sur Dugny centre) et Joliot Curie.

1 structure ouverte au mois d'août

- **Maternelle Marcel Cachin**
Rue Tredez • Tél : 01 48 36 46 21
Accueil de tous les enfants.

LES ACTIVITES

- Sorties en plein air : bases de loisirs de Jablines, Cergy, Hérouval, zoo, forêt, ferme, parcours aventures, randonnées à

vélo au parc de La Courneuve, Jardin d'Acclimatation, Parc Saint-Paul, Ferme d'Elancourt, etc.

La planification hebdomadaire des activités permet d'offrir à chaque enfant une sortie pique-nique ainsi qu'une sortie en demi-journée portant sur une thématique.

Des activités diversifiées seront proposées tous les jours : ateliers pâtisserie, grands jeux, activités manuelles, etc.

Tarif : selon le quotient familial.

Renseignements • Inscriptions

Service activités enfants, Espace Victor Hugo - Avenue Ambroise Croizat, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Tél : 01 49 34 11 55





Pour les enfants de 6 à 13 ans

Séjours de vacances

Du 3 au 22 juillet

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ
Vendée (85)

Tarif : selon le quotient familial.

Du 1 au 20 août

LA ROCHE-DERRIEN
Côtes d'Armor (22)

Tarif : selon le quotient familial.

RETOUR RUE LORENZI !

Accueil de loisirs primaire Lorenzi

Du 4 juillet au 2 septembre

1, rue Lorenzi • Tél : 01 49 34 02 66

A partir de 6 ans jusqu'à 13 ans révolus.

Ouvert de 8h à 17h30

LES ACTIVITES

Voir les activités proposées dans la rubrique des 3-6 ans (page précédente).

• Pour les enfants de 8-12 ans **un séjour en camping d'une semaine** pour 16 enfants au mois d'août, sur la base de loisirs de Champs-sur-Marne.

Nombreuses activités proposées (voile, kayak, planche à voile, trampoline, rollers, escalade, tir à l'arc). Le but est de laisser évoluer le groupe en toute autonomie.

Tarif : selon le quotient familial.



Renseignements • Inscriptions

Service activités enfants • Avenue Ambroise Croizat

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 • Tél. : 01 49 34 11 55

Pour les jeunes de 13 à 17 ans

Espace jeunes

Du 4 juillet au 2 septembre

Accueil au préau de l'école primaire

Jean Jaurès de 9h00 à 12h00 et

de 13h30 à 18h00

Les activités :

- Activités manuelles, sportives, artistiques, etc.
- Sorties à la mer avec activité char à voile.
- Sorties au Parc Astérix, au parc accrobranche.
- Avec les VVV : karting, équitation, escalade et tir à l'arc.

- Sorties sur les bases de loisirs de Buthiers, Torcy, Jablines, etc.
- Soirée Barbecue avec des animations thématiques.

Tarifs :

Adhésion annuelle : 11,90 €

Carte de 5 sorties : 10,20 €

Carte de 10 sorties : 20,40 €

(Supplément de 10,20 € pour les sorties aux parcs d'attractions).

Mini séjours en base de loisirs

4 mini séjours

de 3 jours et 2 nuits

- du 25 au 27 juillet
- du 27 au 29 juillet
- du 8 au 10 août
- du 10 au 12 août

Nombre de places : 10 par mini séjour.

Hébergement : camping de la base de loisirs (en tente igloo).

Repas : préparés par les jeunes, les animateurs et la diététicienne de la ville.

Activités proposées :

Accrobranche, VTT + 1 autre activité. En sus de ces activités, les jeunes auront accès à la piscine et au mini-golf.

Transport : véhicule 9 places.

Tarif : 20,40 €

Renseignements • Inscriptions

Service activités jeunes • 12 avenue Ambroise Croizat

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 • Tél. : 01 43 11 32 60

Enfants et familles

5 sorties familiales en bord de mer à Fort-Mahon-Plage (80) ou à Trouville (14).

En juillet, les dimanches 10, 17 et 24

En août, les dimanches 7 et 14

Départ à 7h30

Derrière la Mairie, rue Joseph Salaün

Retour à 19h30 (même lieu)

Public :

Les sorties familiales sont prioritairement réservées aux enfants accompagnés de leurs parents ou d'un adulte.

8 places par sortie pourront être réservées aux plus de 18 ans sans enfant.

Les repas et pique-niques sont à la charge des participants.

Transport : 1 autocar de 55 places par sortie.

Tarifs :

Moins de 3 ans

Enfants de 3 à 12 ans

Enfants de plus de 12 ans

Adultes

GRATUIT

3,70 €

4,80 €

6,50 €

Renseignements • Inscriptions

Direction des loisirs et des sports :

Tél : 01 43 11 32 60

Pôle de services : Tél : 01 49 34 10 27

(dans la limite des places disponibles)

LU DOTHEQUE

MOBILE

JUILLET 2011

Des animateurs sillonnent les quartiers de la ville avec une multitude de jeux de société. **GRATUIT**

QUARTIER ALLENDE

Tous les lundis de 14h à 18h

QUARTIER THOREZ

Tous les mardis de 14h à 18h

QUARTIER LANGEVIN

Tous les mercredis de 14h à 18h

QUARTIER L'EGUILLEZ

Tous les jeudis de 14h à 16h

QUARTIER ST EXUPERY

Tous les jeudis de 16h à 18h

QUARTIER LE MOULIN

Tous les vendredis de 14h à 18h

Ludothèque familiale

A l'école du Colonel Fabien au Pont-Yblon

Tous les jours dans le réfectoire

de l'école de 9h à 12h et de

13h30 à 17h30

Plus de loisirs, plus de plaisirs...

Piscine pour tous !

• Piscine du Bourget

Tarifs :

• **Adulte : 3 €**

• Enfant, collégien, lycéen, étudiant, titulaire de la carte Antenne Jeunesse et + de 60 ans : **1,50 €**

Horaires : ouverture au public en juillet/août.

Lundi : 14h30-19h

Mardi et jeudi : 10h-13h15 et 14h30-19h

Mercredi et vendredi : 12h-13h15 et 14h30-19h

Samedi : 9h-12h30 et 14h30-18h

Dimanche : 9h-12h30

• Stade nautique de Drancy

Tarifs :

• **Plein tarif : 3,35 €**

• Moins 12 ans, étudiant, militaire, troisième âge, membre d'association sportive local : **1,60 €**

• Salarié privé d'emploi, visiteur : **0,80 €**

• Carte 10 entrées : **26,10 €**

• Carte 20 entrées : **40,90 €**

• Tarif communal : **1,60 €**

Horaires : ouverture au public en juillet/août.

Lundi au vendredi : 12h-19h30

Samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Dimanche : 9h-12h30 et 14h-17h30

Renseignements : Direction des loisirs et des sports

12, avenue Ambroise Croizat • de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél : 01 43 11 32 60

HORAIRES d'été 2011

Mairie

1, rue de la Résistance • 93440 Dugny

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Pas de nocturne le mardi.

CMS

8, rue Neibecker • 93440 Dugny

EN JUILLET

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

Le samedi de 8h30 à 15h30.

DU 1 AU 26 AOUT

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermeture les samedis durant cette période.

Fermeture du service dentaire du 15 au 26 août.

Pas de vaccination gratuite les mercredis d'août.

Multi-accueil

1, rue Guynemer • 93440 Dugny

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Fermé du 8 au 26 août.

Centre de PMI

17, rue Normandie Niémen • 93440 Dugny

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Espace Victor Hugo

Avenue Ambroise Croizat

93440 Dugny

Service Logistique Scolaire • Service Enseignement • Service activités enfants

Lundi - mardi - mercredi - vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermé le jeudi toute la journée.

Médiathèque

Anne Frank

Espace Victor Hugo • Avenue Ambroise Croizat

1^{er} étage • 93440 Dugny

Du mardi au vendredi de 15h à 18h.

Samedi de 10h à 12h30.

Fermée le lundi.

Pôle de services

18, résidence du Pont-Yblon • 93440 Dugny

EN JUILLET

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h00

Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h00

Permanences médicales assurées

les lundi, mercredi et vendredi

EN AOUT - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 (ouverture le mercredi 31 août jusqu'à 19h00)

Consultation de médecine générale du Dr Rozen le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30



Pari réussi !

pour les stages sportifs

Durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, près d'une centaine de jeunes dugnysiens ont participé aux stages sportifs mis en place par la Municipalité cette année.

Le principe en est simple : les jeunes ont une semaine pour découvrir, s'initier et pratiquer différents sports.

Hip-Hop, Taekwondo, Badminton, Basket, Ping-pong, Judo, Hockey, Karaté ou Foot, les jeunes avaient l'embaras du choix ! Chaque matin, ils pouvaient choisir entre ces disciplines, celles qu'ils allaient pratiquer dans la journée. Sur le temps d'une semaine, cela leur permet de se consacrer à trois séances de chaque sport. Un bon moyen de pratiquer son sport préféré, comme le foot, et en même temps de s'initier à d'autres activités !

Pour Nabil *«ce qui est intéressant, c'est qu'on a pu découvrir plein de sports. Ça donne envie de revenir la prochaine fois et d'en découvrir encore d'autres.»*

Parmi les sports proposés, le tennis et la danse ont été particulièrement prisés. *«Les enfants ont tout de suite adhéré au Hip-Hop»* confie un des animateurs. Aussi, le vendredi 15 avril, une «battle» (confrontation) de danse a été programmée pour que les jeunes se mesurent les uns aux autres. En effet, l'esprit de compétition était aussi présent avec plusieurs demi-journées consacrées à des tournois.

Les séances de sport alternaient avec des moments de détente où les enfants pouvaient jouer au ping-pong et à des jeux de société ou pré-sportifs, comme la passe à 10.

Les stages sportifs se déroulent de 9h à 16h30, mais un système d'accueil a été mise en place : dès 8h les parents peuvent déposer leurs enfants et les récupérer à 18h.

La marraine des stages, Myriam CHOMAZ, Championne du monde de boxe est venue encourager les jeunes sportifs et leur a souhaité de vivre d'aussi belles aventures que celles qu'elle a pu vivre avec l'équipe de France.

En somme, **les stages sportifs, initiés pour la première année sur la ville, offrent aux jeunes la possibilité de mettre à profit les vacances scolaires pour se dépenser et découvrir de nouvelles activités. Et le verdict des enfants est sans appel : «On s'amuse, c'est génial, et on reviendra !»**



Prochains rendez-vous...

- du 4 au 8 juillet
- du 29 août au 2 septembre

Pour les 6-16 ans
Hip-Hop, Basket-ball, Football,
Judo, Karate, Taekwondo...
de 9h30 à 16h30
(accueil de 8h à 9h30 et de 16h30 à 18h)

Du côté des associations

Les conventions de partenariat, c'est parti !

Le jeudi 10 février, à l'espace Victor Hugo, les premières conventions de partenariat entre la ville de Dugny et les associations locales ont été signées. Celles-ci définissent le cadre et les modes d'engagement des deux parties pour l'organisation d'activités qui répondent aux objectifs du «Projet de Ville».

Cette cérémonie de signature fut l'occasion de lancer les stages sportifs destinés aux jeunes lors des vacances scolaires, qui reposent sur ce principe. En effet, **la Municipalité souhaite redynamiser la pratique du sport chez les dugnysiens et le territoire est riche d'associations dynamiques disposées à accompagner la collectivité dans ce sens.**

Au cours de cet évènement, Monsieur le Maire André VEYSSIERE, accompagné de Joseph ELLUL, adjoint aux Sports, a souligné l'importance de la pratique sportive chez les jeunes. Il était entouré de la marraine du projet, la Championne de boxe, Myriam CHOMAZ, ainsi que de la déléguée du Préfet, Madame LESNE et du Sous-Préfet, Monsieur LIME, qui ont attesté du soutien de la politique gouvernementale au principe de ces partenariats.

Sur les 15 conventions signées, l'une d'entre elles est tripartite puisqu'elle associe le Comité régional d'Ile-de-France (CRIF) de Boxe et l'association Esprit vif 93. Par ailleurs, et afin d'encourager la mise en place des stages, le CRIF a offert des équipements de boxe.

Dix jours plus tard, les partenariats se concrétisaient : une cinquantaine de jeunes dugnysiens participaient aux premiers stages multisports !



Associations signataires

- Comité régional d'Ile-de-France de Boxe et l'association Esprit vif 93.
- Dugny Step-dance
- TDK Dugny
- Athlétic club dugnysien
- Sporting club de Dugny
- Tennis club de Dugny
- Plaisir de danser
- Foot salle
- Basket-ball Association de Dugny
- USD Karaté
- USD Judo
- USD Cyclotourisme
- USD Yoga
- USD Gymnastique
- Gymnastique volontaire

Les modalités des contrats

Les contrats de partenariat ville-associations sont conclus avec les associations qui bénéficient d'une subvention publique et qui répondent aux critères suivants :

- implication de l'association dans la conduite du «Projet de Ville», et/ou les dispositifs de politique de la ville initiés par l'Etat et le soutien de la Région et du Département, et mis en place sur la commune,
- l'aide financière municipale représente plus de 50% du budget de l'association,
- l'aide financière municipale est égale ou supérieure à 1 500 €, et inférieure à 23 000 €.



Association SC Dugny

Un championnat très fair-play !



Le 20 avril, Dugny accueillait le Championnat Régional inter quartier PSG. Plus de 120 enfants et leurs familles se sont déplacés au stade Alain Mimoun.

Les vainqueurs du tournoi se sont qualifiés pour la phase finale qui se déroulera sur la pelouse mythique du Parc des Princes !

Le soleil était au rendez-vous et l'ambiance était chaleureuse, certains jeunes ont d'ailleurs prêté main forte aux éducateurs présents. Et, le fair-play a pris le pas sur le tournoi ! En effet, à chaque match les gestes fair-play étaient comptabilisés et se transformaient en points.

Par ailleurs, pendant la pause déjeuner, l'association a profité de faire jouer les participants à un jeu sur l'environnement... L'écologie a sa place sur les stades, tout comme le fair-play et l'entraide !

USD Judo Dugny Des résultats prometteurs !



Cette saison, les judokas de l'USD Dugny pour la plupart "nouveaux adhérents" ont obtenu de bons résultats aux tournois auxquels ils ont participé ! Ce succès est aussi celui de leur professeur Laëtitia qui a su les motiver, et celui du nouveau et dynamique bureau de l'association. Parallèlement, le club de Dugny a participé à 2 animations : celle de Villemomble (janvier 2011) et de Bondy (mars 2011), ainsi qu'à 2 Tournois Interclub (mai 2011).

RESULTATS TOURNOIS :

• **Tournoi Bondy, dimanche 13 mars 2011 - Chez les Poussin(e)s :**
Samara 3^{ème} • Thibault 4^{ème} • Nathan 3^{ème}

Bravo aussi à Sofiane... pour son courage et sa persévérance !

• **Tournoi Blanc-Mesnil, dimanche 24 avril 2011**
Chez les Puces : Carl 2^{ème} • Manon 3^{ème}
Chez les Eveils : Samy 2^{ème} • Joshua 3^{ème} • Edwige 2^{ème}

Félicitations pour ces résultats prometteurs !

Subventions aux associations La Municipalité poursuit son engagement

Associations subventionnées par la ville

- CDAD 93
- Nos quartiers ont des talents
- Régie de quartier du Blanc-Mesnil
- ADDEVA 93
- Association française contre les myopathies
- Horizon cancer
- Vie libre 93
- Association des Paralysés de France (APF 93)
- Association Franco-Portugaise
- 868^{ème} section des médaillés militaires
- FNACA
- A.C.P.G.-C.A.T.M
- Association départementale des porte-drapeaux 93
- Les plaisirs du jardin
- Le cercle des Cygognes
- Amicale des locataires Larivière
- Amicale des propriétaires de l'Hermitage
- Amicale des locataires de Dugny
- Confédération générale logement 93 (UDCGL 93)
- Secours catholique
- Croix Rouge française
- Restaurants du cœur
- Club Gaston Dutour
- Hôtel Social 93
- Prévention routière
- Association culturelle jeunesse et sport de Dugny
- Athlétique club Dugnysien
- Association bouliste dugnysienne
- Foot salle Dugnysien
- Foot à 7
- Gymnastique volontaire
- Union Sportive Dugnysienne
- Esprit vif 93
- Club sportif et de loisirs de Dugny
- TKD Dugny
- Dugny Step Dance
- Plaisir de danser
- Basket Ball Association Dugny
- Sporting club dugnysien *
- Tennis club dugnysien *
- Association culturelle des Musulmans de Dugny**

*Associations sous Convention d'Objectifs (subvention supérieures à 23 000 €)
** Association à caractère culturel

La Municipalité apporte son soutien aux associations locales dont les activités s'inscrivent dans le prolongement des politiques municipales menées en direction de la population.

La législation régit les modalités d'attribution des aides publiques, qu'elles soient directes ou indirectes (mises à disposition d'équipements et de matériels). Aussi, le Conseil municipal a-t-il adopté le principe de la désignation de deux délégués municipaux en charge du contrôle du bon usage des fonds publics attribués auprès des associations locales.

Les aides publiques de la mairie sont de plusieurs ressorts : subventions, prise en charge des frais de transports collectifs, mise à disposition de matériels, d'équipements, de personnels municipaux, prêts de véhicules etc. Pour que le Conseil municipal puisse se prononcer sur la volonté et la capacité à soutenir une association, celle-ci doit remplir certaines conditions et formalités.

Ainsi, les activités conduites par l'association doivent répondre à la notion d'intérêt général ou sociétal, sa gestion doit être désintéressée et son activité non lucrative. Par ailleurs, elle doit satisfaire à la condition de transparence financière. Enfin, chaque association doit avoir une personnalité juridique, pour ce faire elle doit être déclarée à la Préfecture (loi d'association du 1^{er} juillet 1901) et publiée dans le Journal Officiel.

Le cadre juridique stipule également la nature des activités de l'association, c'est-à-dire :

- elle ne peut pas revêtir de caractère culturel, politique ou partisan,
- elle ne peut pas défendre des intérêts purement privés ou ayant une portée nationale,
- elle doit relever concrètement d'un intérêt local et de son impact sur le territoire communal,
- elle doit pouvoir s'inscrire dans une des compétences de la collectivité.

L'association doit établir par écrit une demande d'aide en précisant la nature de celle-ci.

Le maire est tenu de vérifier l'objet des subventions sollicitées et leur conformité au regard des statuts de l'association. Aussi, les subventions financières sont attribuées sous condition et sous réserve des vérifications des pièces administratives, financières comptables et fiscales. Elle se doit de satisfaire aux conditions de transparence financière et de bonne gestion administrative et budgétaire, sous le contrôle des délégués municipaux désignés Madame Odette MATYNYIA et Monsieur Michel CLAVEL.

Du côté des associations



Jiu Jitsu brésilien Bravo à nos champions !

Coupe d'Europe de Jiu Jitsu brésilien, Lisbonne, Portugal, du 27 au 30 janvier 2011.

Le club de Dugny de Jiu Jitsu brésilien a représenté les couleurs de la ville chez nos voisins portugais. Pendant quatre jours, nos athlètes ont affronté l'élite du Jiu Jitsu mondial (avec en prime la présence des plus grands compétiteurs brésiliens). La sélection emmenée par Mohamed KOUSSA, Président du club et Yacine RAHMANI, vainqueur de la coupe du Monde 2010 au Brésil, a remporté trois médailles d'or. En effet, Yacine RAHMANI et Alain MANDINGUE sont montés sur la première marche du podium en ceinture noire dans leurs catégories respectives. Romain DENIZA, quant à lui, a créé la surprise en ceinture bleue après seulement quelques mois de pratique. Nous félicitons nos champions !

Championnat de France de Jiu Jitsu brésilien, Villeneuve-Saint-Georges, dimanche 20 mars 2011.

Le premier championnat de France de Jiu Jitsu brésilien a eu lieu le 20 mars 2011 à Villeneuve-Saint-Georges en Ile-de-France.

La délégation dugnysienne qui comptait une dizaine de compétiteurs, a remporté 8 médailles. Malgré une chaleur ardente, nos athlètes ont défendu fièrement les couleurs du club Esprit Vif 93. Nous félicitons nos trois champions de France : Farid FERRERO, Karl LOUIS-JEAN et Reda NASRI.

Les résultats pour l'ensemble de l'équipe :

- 1^{er} LOUIS-JEAN KARL**
(ceinture Violette Masculin Adulte lourd)
- 1^{er} FERRERO FARID**
(ceinture Bleue Masculin Adulte Lourd)
- 1^{er} NASRI REDA**
(ceinture Bleue Masculin Adulte Mi-léger)
- 2^{ème} BEN RABEH MEHDI**
(ceinture Bleue Masculin Master léger)
- 2^{ème} DABO HAMIDOU**
(Ceinture Noire Masculin Adulte Lourd)
- 3^{ème} CARRA BERNARD**
(Ceinture Blanche Masculin Master)
- 3^{ème} BEN ALLA MOHAMED**
(Ceinture Blanche Masculin Master Lourd)
- 3^{ème} DENIZART ROMAIN**
(Ceinture Bleue Masculin Adulte Super léger)



**Amicale des Propriétaires de l'Hermitage
La chasse est ouverte !**

Le lundi 25 avril 2011, l'Amicale des Propriétaires de l'Hermitage a organisé une fructueuse chasse à l'oeuf pour les enfants. Celle-ci, a été suivi d'un goûter collégial.



Association Bouliste de Dugny

Le dimanche 13 mars 2011, le 1^{er} tour du Concours de pétanque Coupe de France a rassemblé plus de 400 participants.



Dugny Step Dance Félicitations !



L'association Dugny Step Dance a participé pour la première fois aux rencontres chorégraphiques organisées par la Fédération Française de Danse. **Félicitations à nos danseuses** qui se sont illustrées et défendues sur la scène de Bezons ! Le groupe des intermédiaires a atteint le niveau régional et notre professeur Kathleen a été sélectionnée pour le concours national dans la catégorie solo.





Les 11, 12 et 13 avril 2011

Les adhérents du club Gaston Dutour ont pris la **direction de la Hollande pour en découvrir les richesses**. Au programme : visite d'une faïencerie à Delft, découverte d'Amsterdam et de ses canaux ; et pour les amoureux des fleurs, l'émerveillement était au rendez-vous, avec une promenade dans le Parc de Keukenhof où ils ont pu découvrir les multiples variétés de tulipes, jacinthes, jonquilles et orchidées dont les hollandais sont spécialistes.

Club Gaston Dutour

Du pep's à revendre !



Le 22 avril 2011

le Club a organisé une **journée «Faune et flore» en Val de Marne**, avec la visite de serres d'orchidées, suivie d'un déjeuner en bord de Seine et de la visite d'une exploitation d'ânesses laitières... **Un joli programme pour une «très belle journée» !**

USD KARATE, Le sport pour tous !

Encore une excellente saison pour l'USDK qui a accueilli 120 adhérents en 2010-2011.

En proposant des pratiques différentes et adaptées à l'âge, au niveau et aux ambitions de chacun, le club s'ouvre à tous les publics.

Dans la section d'éveil, les enfants âgés d'au moins 3 ans ont découvert les joies du sport au travers d'activités et de parcours ludiques.

Les enfants et les adultes débutants se sont initiés à la pratique du karaté shotokan basé sur le contrôle de soi. Les femmes ont également pu apprécier le bien-être que procurent les séances de karaté-fitness.

Les pratiquants confirmés se sont présentés à la 1^{ère} et 2^{ème} DAN et ils ont encore obtenu d'excellents résultats

aux championnats : **3 doubles champions de Seine-Saint-Denis combat et kata, 6 médailles d'or en combat, 8 médailles d'argent et 10 médailles de bronze.**

Bravo à Julie, Alexis, Angélique, Swann, Camille, Nawal, Raïssa, Cylia, Naël, Coralie, Sarah, Amine, Chaïma, Soukaïna, Ingrid, Léa, Coraline, Sarah, Moncef et Benjamin !

L'association est allée à la rencontre des non-pratiquants, lors du Forum des associations et elle a participé aux stages sportifs de février et d'avril proposés par la commune.

Enfin, les élèves de l'école primaire Langevin et de la maternelle Joliot Curie ont pu bénéficier d'un stage d'initiation dans le cadre d'un projet pédagogique de lutte contre la violence à l'école.

La saison s'est clôturée de façon festive : les adhérents ont présenté une démonstration d'arts martiaux à leurs familles à découvrir sur <http://club.sportsregions.fr/USD-karate-dugny/>

Reprise des cours

le mardi 6 septembre 2011

RDV au forum des associations le samedi 10 septembre 2011.

pour tous renseignements :

au club pendant les cours

06 64 36 07 97 (M^{me} BERTHELOT)

et 06 18 91 56 34 (M^{me} HAMET)



Les prochains rendez-vous :

Les Plaisirs du jardin

- DEJEUNER CHAMPETRE
- CONCOURS DE PÉTANQUE

Samedi 11 juin dès 12h dans les jardins de la Morée.



DUGNY STEP DANSE

Spectacle de fin d'année

Samedi 11 juin à 20h et le dimanche 12 juin à 15h à la salle Henri Salvador.

Les réservations des places se feront uniquement auprès de l'association, au gymnase Jean Jaurès, les mardis et mercredis de 18h à 21h. Aucune place ne pourra être délivrée les jours du spectacle.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Sandra au 06 27 28 37 96.

Actions culturelles



Mercredi 16 février

Spectacle «Loup y es-tu ?»

La médiathèque Anne Frank a reçu la visite du loup ! Au son de la ritournelle «promenons-nous dans les bois», Nathalie Bon-doux a raconté aux enfants les heurs et mal-heurs du loup !



Concours «Décorons notre ville pour Noël» le vendredi 4 mars 2011

Catégorie fenêtres :

- 1 - M. NEUSCHWANDER Sébastien
- 2 - M. VINCENT Jean-Paul
- 3 - M. ROUGEUX Claude
- 4 - M^{me} MATHEVON Gislaïne
- 5 - M^{me} LEVACHER Carine

Catégorie pavillons/ jardins/terrasses :

- 1 - M. PIDOUX Patrick
- 2 - M^{me} GRAMMATICO Gisèle
- 3 - M^{me} & M. THEVAKUNAR
- 4 - M. et M^{me} ALBIER Jean

Catégorie balcons portes-fenêtres :

- 1- M. LERICHE Bruno
- 2- M. LEHEUTRE Christian
- 3- M. DANGEARD Laurent
- 4 - M^{me} JOUET Caroline
- 5 - M. VERT Eric



Retour en images... de février à mai 2011

Mosaïque Espace seniors

Une dizaine de participants de l'atelier mosaïque de l'espace municipal seniors ont travaillé à la réalisation de ce magnifique miroir, inspiré d'un modèle de peinture sur soie.

Les cérémonies...

19 mars 2011

49^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Algérie



27 avril 2011

66^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis





Samedi 12 mars

Concert «Jazz en trio» - Hugues Duchesne au piano, Damien Varaillon à la contrebasse et Andréas Neubaueur à la batterie ont régalié les spectateurs avec les standards du jazz américain.



Dimanche 3 avril

Concert lyrique «Que reste-t-il... ? - Un spectacle truculent où deux amies évoquent avec tendresse et humour les hommes de leur vie. Interprété par Corinne Laporte (voix soprano) et Véronique Bayer (piano).



Samedi 26 mars

Spectacle pour enfants

«La légende du cristal magique»

Un spectacle musical et interactif, qui a mis à contribution les enfants : ils devaient aider le magicien intergalactique à sauver la précieuse pierre !



Mercredi 6 avril

Spectacle «La moufle» - Avec ce conte traditionnel, la comédienne Valérie Lombard a transporté petites et grands dans le folklore russe... En souvenir, elle a offert à tous les enfants une petite moufle.



Vendredi 6 mai

Concert «Accordéons-nous» - Les Fauvettes, dirigées par Nathalie Viau et accompagnées par la classe des élèves d'accordéons de Drancy et de leur professeur, ont donné un spectacle sur le thème de 1936-1968, à travers les chansons de ces années-là.



Samedi 14 mai

Concert «Ultraïa Octet» - Huit musiciens talentueux nous ont emmenés dans leur univers musical.

8 mai 2011

66^{ème} anniversaire de la victoire de 1945





1^{ER} FESTIVAL DES JEUX



Le samedi 7 mai, la Place Edith Piaf s'est transformée en un immense plateau de jeu. Les dugnysiens, venus nombreux, en famille, entre amis et voisins ont pu profiter des milliers de jeux proposés en accès libre et gratuit. L'espace était réparti selon plusieurs villages thématiques : éveil, pour les plus petits de 0 à 6 ans, jeux de société, jeux surdimensionnés, jeux de rue, jeux «autour du monde».

Imagination, stratégie, construction, adresse, activité motrice, éveil, etc. des jeux de toutes sortes étaient proposés ce samedi sur la grande et symbolique place du centre-ville. Et sous un soleil estival, dès 10h du matin les dugnysiens étaient au rendez-vous. Tout au long de la journée, parents, enfants et amis ont dialogué autour du jeu, d'activités créatives et se sont affrontés dans le cadre de tournois.

Dans le village «**A la découverte du jeu**», les accueils de loisirs tenaient un «Stand éveil», pour les enfants de 0 à 6 ans, dont le principe était de découvrir toutes les facettes du jeu : les matières, l'adresse, le déguisement, la dinette, etc. Un autre espace faisait appel à leur imagination en leur proposant de fabriquer des marionnettes à partir de matériaux de récupération. L'atelier a attiré beaucoup de monde, notamment des petites filles accompagnées de leurs mamans. «*L'objectif est de créer une complicité entre l'enfant et le parent, qu'ils puissent passer un moment privilégié ensemble, ce qu'ils n'ont pas forcément l'occasion de faire dans la semaine, par manque de temps*», selon Sonia MIT, auxiliaire de puériculture. Même les plus

petits avaient leur espace. Le multi-accueil de la ville, proposait un jeu de contacts et de câlins entre parents et bébés. Enfin, à 15h, des contes guadeloupéens autour de la thématique du jeu étaient dits par la conteuse Maggie FAROUX.

Du côté du village des **jeux surdimensionnés**, des jeux en bois et anciens tels que l'abalone, la grenouille, le billard hollandais, la carom, le boulbing, le puissance 4 étaient proposés. L'une des animations les plus spectaculaires était celle des **Jeux Kapla**. A partir de planchettes de bois aux dimensions identiques, les enfants peuvent réaliser indéfiniment des constructions. Ce samedi, sur la place de Dugny, ils se sont attelés à l'édification d'un pont ! Outre l'aspect ludique, ce jeu de construction évolutif a été reconnu d'intérêt pédagogique par l'Education nationale, notamment pour les enfants de maternelle.

Le festival proposait également de redécouvrir les **jeux de rue** : la marelle, dont on a retrouvé des traces au Forum de Rome, l'élastique, les cerceaux, les courses en sac ou le tir à la corde. Tout un éventail de jeux, qui requièrent de l'adresse et peu de matériel. En effet, certains d'entre-eux avaient été confectionnés à partir de matériels recyclés (bouchons en plastique etc.).





Jouons ensemble !



Paroles de dugnysiens...

Une famille de Maurice Thorez, venue avec des voisins
«C'est sympa ! Ça fait plaisir aux dugnysiens... Quand il y a quelque chose d'organisée à Dugny, on se motive pour y aller, les enfants aussi. Ce type de manifestations favorise le rassemblement. Cela permet de côtoyer et de connaître d'autres dugnysiens... Il suffit d'un événement pour que les gens se parlent et se donnent la main».



M. Ben Mechichi, venu avec ses 3 enfants :
«Je suis venu par curiosité. J'ai grandi à Dugny et je trouve ça très sympa. C'est bien que la commune organise ça, et puis ça nous permet de retrouver des voisins».

M. Marques, venu avec sa femme et ses enfants (3 et 6 ans)
«Nous allons passer la journée, c'est une bonne manière de faire sortir les enfants de la maison».

L'espace «**jeux autour du monde**», a remporté un franc succès, notamment grâce à la découverte de jeux traditionnels venus des quatre coins de la planète. Et les dugnysiens ont été très nombreux à s'affronter lors de parties d'awalé. «*C'est un jeu de stratégie qui a un aspect symbolique, social et ludique*» explique M. Arboncama MAÏGA directeur de l'association Ar-Jeux. Ce jeu de société combinatoire africain, dont on a trouvé des traces dans les tombeaux des pharaons égyptiens, a beaucoup voyagé et évolué au cours des siècles. L'aspect historique a beaucoup intéressé les joueurs, et certains dugnysiens ont retrouvé le jeu de leur jeunesse et ont pu transmettre cette culture à leurs enfants. Par ailleurs, il se joue à tous les âges, et c'est ainsi que Sheina, 10 ans, a été proclamée «*championne de Dugny*» après avoir vaincu le Champion d'Europe d'awalé, Nasreddine YAHYA. D'autres «*jeux de poussière*» étaient présentés, dont certains par l'association Fasol, qui propose des jeux accessibles aux personnes handicapées, comme par exemple, les morpions en aveugle. Un jeu sur la connaissance de l'Europe a permis aux parents de réviser leurs connaissances et aux enfants de se remémorer les leçons apprises en classes. L'espace **jeux de société** proposait des centaines de jeux en accès libre et des tournois. Le club Cavalier Bleu de Drancy a pu initier nombre de dugnysiens aux échecs, et l'association des seniors du Club Gaston Dutour, au Scrabble. Les parties de jeux de société et les tournois

ont donné l'occasion aux parents et aux enfants de s'affronter ou de faire équipe. Enfin, les enfants ont également pu profiter de deux structures gonflables géantes installées sur la place. Parmi tous ces jeux, impossible de ne pas s'amuser ce samedi à Dugny ! Petits et grands pouvaient jouer ensemble ou chacun de son côté et découvrir de nouveaux jeux, comme cette mère de famille venue pour distraire ses enfants et qui s'est prise au jeu des échecs «*maintenant que j'ai découvert les échecs, j'ai envie d'apprendre à y jouer*».

Bien sûr, comme s'amuser et réfléchir, ça creuse et ça donne soif, une buvette était tenue par l'association Les plaisirs du jardin et dans l'après-midi un camion de glace est venu régaler les gourmands.

Une journée placée sous le signe du jeu mais aussi de la découverte ou de la redécouverte et du dialogue intergénérationnel et interculturel !



Formation

Un véritable succès !

Salon de l'apprentissage et des métiers

Les 4 et 5 mars, le salon de l'apprentissage et des métiers de Dugny a rassemblé plus de 700 personnes. Un véritable succès tant pour les dugnysiens et les habitants des villes alentours que pour la quarantaine d'exposants rassemblés dans la salle Henri Salvador.

L'objectif du salon était d'aider toutes recherches d'emploi éventuelles et d'orienter professionnellement les jeunes... Dans ce sens, la formation en apprentissage ou par alternance était privilégiée. Collégiens, lycéens, étudiants et adultes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle : les visiteurs étaient nombreux et les profils divers. Le vendredi, le salon a notamment accueilli les classes de 3^{ème} du collège J.B Clément.

Eurocoptère, ERDF/GRD, RATP, Mozaïk RH, ADP Le Bourget, La Police, Sanitra service et bien d'autres entreprises, ont répondu à l'invitation de la collectivité. Leur présence à Dugny est un moyen de renforcer le vivier de candidatures émanant de la Seine-Saint-Denis. En effet, le salon a joué la carte de la proximité en s'adressant aux habitants de la ville et des alentours et aux entreprises qui sont implantées dans le département. Pour Elisabeth POILLOT, directrice du foyer de jour de l'AFDAEIM, qui présentait les métiers et les formations du secteur sanitaire et social, c'est tout l'intérêt de ce type de rencontre : «cela permet de diriger les jeunes sur les métiers porteurs de la zone».

C'est ainsi que la société d'assainissement Sanitra a pris contact avec un Dugnysien qui était en recherche d'emploi pour leur agence de Neuilly-sur-Marne. Comme d'autres sociétés présentes,

Sanitra favorise la formation en alternance. Sur le principe de ce dispositif, ERDF propose 1 500 postes et GRDF 300. Ces postes sont accessibles à tous les niveaux de qualification et ils offrent des perspectives d'évolution dans l'entreprise. «Le salon permet d'identifier de futurs candidats» explique la représentante des distributeurs.

L'ambiance chaleureuse de la salle Henri Salvador a permis aux jeunes de combattre leur timidité pour interroger les exposants et ainsi obtenir des informations utiles à leur orientation. En effet, qu'ils soient collégiens, lycéens ou étudiants, ils ont besoin de définir ou de conforter leur parcours professionnel. Pour les élèves de 3^{ème} amenés à faire un choix d'orientation dans les mois qui viennent, la visite du salon était particulièrement opportune. «Les élèves ont besoin d'entrer dans le concret, d'obtenir des réponses précises, de connaître les différents parcours scolaires et professionnels. Le salon les y aide» confiait un professeur. Medhi qui souhaite devenir cuisinier s'est renseigné sur les formations en apprentissage et Marwa qui veut «aider les autres», a découvert les métiers d'aide soignante et d'assistante sociale : «j'ai eu accès à des fiches très détaillées. Maintenant, j'ai beaucoup d'idées, alors que je ne savais pas vraiment quoi faire». Pour certains, la visite du salon a été particulièrement productive. Johanna, 21 ans étudiante, est sortie sereine : «je cherchais une formation en apprentissage, et j'ai trouvé ! C'est bien parti ! ».

Un bilan plus que positif pour ce premier salon de l'apprentissage et des métiers qui a mis en valeur la formation et l'emploi.



Offres d'emploi et de formation

Mozaïk RH, cabinet associatif spécialisé dans la promotion de la diversité au sein des entreprises propose des offres d'emploi et des formations en alternance. Suite au salon de l'apprentissage et des métiers, plusieurs offres ont été transmises à la municipalité.

Pour les consulter, rendez-vous sur le site de la ville à la rubrique «emploi» ou sur www.mozaikrh.com



Les 8 et 9 mars, Dugny a mis les femmes à l'honneur !

A l'occasion de la Journée Internationale des Femmes, le 8 mars, la Municipalité a mis en place plusieurs actions de sensibilisation sur l'égalité homme-femme auxquelles les dugnysiens ont activement participé.

Depuis 1977 et l'officialisation par les Nations Unies, le 8 mars est la Journée Internationale des Femmes et l'occasion de dresser le bilan de leurs situations.

Favoriser l'égalité et le respect dans les relations homme-femme a été l'objectif moteur des actions pilotées par la Municipalité en vue de cette journée. Par ailleurs, celles-ci s'inscrivent dans le cadre du «Projet de Ville» dont la famille et la jeunesse sont les priorités.

Durant les vacances de février les centres de loisirs ont été sollicités. Les enfants de 4 à 13 ans étaient

chargés de réaliser des affiches sur la place de la femme dans la famille.

Elles ont fait l'objet d'une exposition dans le hall de l'Hôtel de ville, et le 8 mars, les plus belles ont été récompensées. Les lauréats se sont vus remettre un bouquet de fleurs qu'ils ont offert à leurs mamans. Une jolie façon de mettre la famille à l'honneur !



De leurs côtés, **les jeunes, de 13 à 17 ans, ont joué dans une série de courts métrages mettant en scène les rapports homme-femme dans la vie quotidienne.** Ils ont écrit deux séquences, dont une où des garçons sifflent des filles dans la rue, une

«situation qui arrive trop souvent», selon elles. La projection a été suivie d'une discussion où les jeunes ont abordé plusieurs sujets dont la sexualité, les relations amoureuses, les rapports sexistes, la répartition des tâches au sein de la famille etc. Evelyne DENDOUNE,

conseillère conjugale et animatrice du débat, a jugé très pertinent de rendre les jeunes « acteurs » du projet à tous les niveaux: *«le fait d'être en situation conduit encore plus à la réflexion. Il y a une prise en conscience qui se fait, les idées font leur chemin... »*.



Enfin, **la comédie Potiche de François OZON** qui traite de la situation des femmes dans les années 1970 a été projetée à la salle Henri Salvador. Le film a donné suite à un débat sur la place de

la femme dans la société et son évolution. Les participantes des **Ateliers d'Actions Familiales étaient présentes et sont intervenues sur le potentiel professionnel des femmes.** Par ailleurs,

certaines d'entre elles ont réalisé un tableau qui a été repris sur l'affiche qui annonçait la journée des femmes à Dugny.



Que ce soit par le biais des affiches, des films ou des débats, les dugnysiens ont pu s'impliquer et s'exprimer. Ils ont été des acteurs de la mixité, de la parité et de l'égalité homme-femme. C'était l'un des objectifs de cette journée, et il a été atteint !



Prévention et sécurité L'installation de la vidéo protection au service des dugnysiens

Pour préserver la sécurité des dugnysiens, la Municipalité a souhaité l'installation de la vidéo protection sur la ville, et a lancé une étude pour la détermination d'un plan d'installation de 20 caméras. Ce projet permettra d'assurer un climat de sécurité auprès de la population et de lutter contre tous les faits de délinquance que pourraient subir les administrés dans leur vie courante, sur leurs biens et sur la voie publique. Ce système de sécurité, fonctionnant par fibre optique, est règlementé par la loi du 21 janvier 1995, qui s'attache à concilier les libertés individuelles et la sécurité collective.

Suite à la lettre de Monsieur le Maire, du mois de mars, retour sur la mise en place et la réglementation du dispositif.

Pourquoi choisir d'installer un système de vidéo protection ?

Monsieur le Maire a souhaité l'installation de ce dispositif pour **«la sécurité des personnes et de leurs biens, et plus particulièrement pour la prévention des délits qui pourraient être conduits»**. La vidéo protection est également un outil précieux pour la Police et la Justice dans le cas d'enquêtes de flagrants délits, d'enquêtes préliminaires ou d'informations judiciaires.

Comment est réglementée l'installation de ce système de vidéo surveillance ?

La vidéo protection ne s'applique qu'à la voie publique et aux lieux ouverts au public, dans le respect de la vie privée des citoyens. Chaque implantation de caméra est soumise à une autorisation préfectorale après avis d'une commission départementale. De plus, des panneaux visibles informeront les administrés de l'existence de ce système.

Qui visionnent ces images ?

Les images ne peuvent être visionnées qu'à partir d'un poste central, et par une personne publique ayant une habilitation judiciaire, car la surveillance de la voie publique relève exclusivement des missions de police administrative. Celle-ci relève de la compétence des maires et des préfets. L'exploitation et le visionnage des images ne sauraient donc être le fait de personnes privées, mais de personnes désignées par Monsieur le Maire après validation judiciaire et l'avis du Préfet.

Que deviennent ces images ?

Les images ne seront pas archivées, les enregistrements seront détruits dans un délai maximum d'un mois, hormis le cas d'une enquête. Par ailleurs, le texte prévoit un droit d'accès aux images en faveur de toute personne qui souhaite prendre connaissance des enregistrements la concernant ou vérifier leur destruction.

Partenariat avec les bailleurs

Pour la Municipalité, le maintien de la tranquillité publique et la sécurité des administrés sont des priorités en termes d'actions locales. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Maire, André VEYSSIERE s'est positionné pour l'installation de la vidéo protection sur la ville, et en partenariat avec les services de l'Etat, dans le cadre du budget municipal 2011 et des suivants, sur l'installation d'une police municipale sur le territoire de Dugny.

En vue d'une meilleure efficacité de nos actions en matière de sécurité publique, il est nécessaire d'associer l'ensemble des bailleurs, installés sur la commune, à cette réflexion. **Ce partenariat doit reposer sur la mise en cohérence des moyens, des installations et des projets respectifs** en matière de sécurité des lieux publics, et privés pour ceux qui relèvent du domaine de compétence des bailleurs. Il est indéniable qu'un échange d'expertise avec les bailleurs ne pourra que donner de bonnes connaissances des problématiques qui s'opèrent sur le territoire et visera à établir les meilleures solutions.

Trois gardes à vue après le contrôle routier

Une quarantaine de policiers de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise ont investi hier en fin d'après-midi le rond-point de la Vème République à Garges-lès-Gonesse, en limite de Dugny. Vers 17 heures, sous l'orage, 27 fonctionnaires du 95 et 15 du 93 étaient déployés, avec des chiens spécialisés dans la recherche d'armes et de produits stupéfiants. Après ces contrôles, trois personnes ont été placées en garde à vue. L'une d'elles avait dans son coffre un sabre, une arme de 6ème catégorie. Une autre conduisait sous l'empire de stupéfiants. Un troisième automobiliste roulait malgré l'annulation de son permis. Enfin, les policiers ont interpellé un homme recherché, qui avait quatre mois de prison à effectuer. Il a été placé en rétention dans

l'attente de la décision d'un magistrat. «Nous devons nous adapter à la mobilité de la délinquance, à celle des trafiquants. Nous devons travailler ensemble», confiait Christian Lambert, le préfet de Seine-Saint-Denis, sur place hier au côté de son homologue du Val-d'Oise. Une cellule de coordination opérationnelle, destinée à lutter contre les trafics de drogue et les cambriolages, a été créée. Hier matin, une opération menée dans le cadre d'une commission rogatoire dans une affaire de trafic de drogue a permis aux enquêteurs de retrouver 6 000 € et 100 doses de crack à Garges.

Extrait du *Le Parisien*,
31 mars 2011

Il devra se concrétiser juridiquement par une convention entre la ville et chaque bailleur installé sur le territoire de Dugny.

Cette convention permettra une mutualisation des moyens techniques disponibles sur la commune.

C'est ainsi que **L'OPH 93**, principal bailleur de la ville, a fait part de sa volonté de concrétiser ce partenariat. Les différents services concernés sont déjà en contact et travaillent à le réaliser.

Dans une autre démarche, le bailleur **TOIT ET JOIE** a informé la commune et ses locataires de ses projets d'installation de vidéo protection dans les parkings au sein de ses résidences, dès le premier semestre 2011. Ces travaux constituent une première étape de la sécurisation des résidences qui sera complétée à terme par le système de vidéo protection installé sur la ville.

La Municipalité agit pour associer, à sa démarche de qualité de vie sur son territoire, l'ensemble des partenaires conscients et sensibles à la nécessité d'un retour à la tranquillité publique au sein des divers quartiers de Dugny.



Michel ADAM
Adjoint au maire

Sécurité publique/Prévention



Partez tranquille !

Durant l'été, il est nécessaire de **prendre quelques précautions afin d'assurer votre sécurité et celle de vos biens**. Il est recommandé

entre autres de verrouiller vos portes et fenêtres, et de ne pas conserver d'importantes sommes d'argent. Par ailleurs, comme chaque année, les forces de l'ordre organisent l'**Opération Tranquillité Vacances, qui vous permet de bénéficier d'un service de ronde régulière des forces de police durant votre absence**. Cette surveillance peut ainsi éviter d'éventuels intrusions, vols ou cambriolages.

Pour en profiter, une inscription préalable est obligatoire, au plus tard 10 jours avant votre départ. Il vous suffit de contacter le Commissariat de Police de La Courneuve au 01 43 11 77 30 et de fournir un justificatif de domicile.

Circulation interdite des motos de petite taille et des quads



L'article L.2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise, Monsieur le Maire à interdire, par arrêté, l'accès de certaines voies ou secteurs de la commune aux véhicules dont la circulation est de nature à compromettre soit la tranquillité publique, soit la qualité de l'air, soit la protection des espaces naturels ou leur mise en valeur.

Considérant le Code de la Route et afin de préserver la sécurité des personnes et des biens, la salubrité et la tranquillité publique, **l'arrêté municipal n°2008-67 en date du 3 juillet 2008 interdit sur l'ensemble du territoire de la Commune de Dugny la circulation des motos de petite taille et des quads.**

Les infractions aux dispositions de cette réglementation seront constatées et poursuivies conformément aux lois

en vigueur, et transmises aux tribunaux compétents en la matière.

Monsieur le Préfet du département de la Seine-Saint-Denis et Monsieur le Commissaire de La Courneuve, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de cet arrêté municipal.

Un jeune dugnysien au cinéma Naël sur grand écran !



Le 27 juillet sortira le film Mythos de Denis THYBAUD dans lequel joue un jeune dugnysien, Naël DIAS.

Elève de CP à Wallon, et membre de l'USD karaté de Dugny, il veut devenir «militaire, policier, pompier et coiffeur». En attendant d'exercer tous ces métiers, il a été acteur le temps d'une journée au mois de septembre.

Avec sa maman, ils sont partis très tôt pour rejoindre les lieux du tournage dans les Hauts-de-Seine, où tout un quartier et une école primaire avaient été réquisitionnés pour les besoins du film. Bien que la scène soit courte, ils y ont passé la journée, car les répétitions étaient nombreuses et «un peu longues» au goût du jeune acteur. Malgré tout il

s'est beaucoup amusé et durant les vacances de printemps s'est de nouveau prêté au jeu en tant que figurant.

Pour l'anecdote, la production proposait de venir chercher Naël en voiture - avec chauffeur -, mais Nadra, sa maman, a préféré l'accompagner sur le tournage pour vivre cette journée avec lui... Naël a quand même regretté de ne pas bénéficier de la mise à disposition de la voiture, car à 7 ans, il n'a «jamais eu de chauffeur» !

Pour voir notre jeune dugnysien sur les écrans, rendez-vous le 27 juillet au cinéma !



NOUVELLE EMISSION

**VOUS ETES EN COUPLE AVEC OU SANS ENFANT(S),
VOUS SOUHAITEZ ACHETER UN BIEN IMMOBILIER
ET VOUS AVEZ UN BUDGET PRECIS.**

VOUS CHERCHEZ A ACHETER UNE MAISON, UN APPARTEMENT OU UN BIEN ATYPIQUE (MOULIN, PENICHE, HANGAR INDUSTRIEL, ATELIER...) AVEC DES TRAVAUX A FAIRE A L'INTERIEUR DANS LE BUT D'EN FAIRE VOTRE RESIDENCE PRINCIPALE.

**CONTACTEZ NOUS, DES PROFESSIONNELLS
PEUVENT VOUS AIDER :**

01 79 75 30 40

OU

immotelevision@gmail.com

Les Bons C'erts

Une entreprise dugnysienne récompensée par les Trophées Excellenc'Export 2010

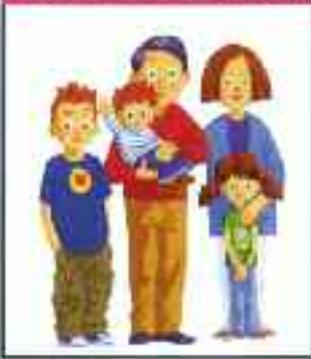
L'entreprise CHIMIREC-APPROCHIM a été saluée par le Prix spécial du «Développement Durable» des Trophées Excellenc'Export 2010 de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Seine-Saint-Denis.

Le mardi 25 janvier dernier, 4 PME de Seine-Saint-Denis ont reçu le Trophée Excellenc'Export, qui salue les performances des PME du département qui se distinguent à l'international et ont su considérer l'export comme un véritable vecteur de croissance durable pour l'entreprise.

L'entreprise CHIMIREC-APPROCHIM installée à Dugny est spécialisée dans la collecte, le traitement des déchets industriels et la gestion de leur impact sur l'environnement.



Envie de partir...



... la Caf peut vous aider



La ville en partenariat avec la CAF

«Lire - Ecrire - Grandir» avec la Caf 93

Pour l'année scolaire 2010-2011, la Caf de Seine-Saint-Denis a reconduit l'opération «Lire - Ecrire - Grandir», qui permet aux jeunes dugnysiens de bénéficier de chèque-lecture.

Ce dispositif, en partenariat avec la ville, s'adresse aux 180 élèves qui fréquentent les structures d'accompagnement de la municipalité (agrées CLAS, contrat local d'accompagnement à la scolarité). La Caf met à leur disposition un chèque-lecture d'une valeur de 45 €, destiné à l'achat de livres scolaires, de dictionnaires, de romans etc. Les chèques sont valables et échangeables jusqu'au 30 juin 2011.

Cette initiative répondant aux enjeux du Projet Educatif Local de la ville de Dugny, le conseil municipal s'est montré favorable à la signature d'une convention. Celle-ci sera signée au mois de mai.

L'opération «Lire - Ecrire - Grandir» est mise en place sur le département depuis 2005. Elle a pour objectif de valoriser la réussite scolaire et la maîtrise de la langue française, lue, écrite et parlée.

Les vacances : un bon plan pour les enfants et les parents

Chaque année, à l'approche des vacances, **la Caf aide les familles les plus modestes à partir en vacances en mettant en place 2 dispositifs : le bon vacances et les séjours avec Vacaf.** Les travailleurs sociaux de la Caf sont à la disposition des familles pour les renseigner et les aider dans leurs projets de départ en vacances.

Le bon vacances

Il est destiné aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 564 €. Ce quotient est calculé à partir des ressources de l'année 2008. Les familles n'ont donc aucune démarche à faire.

Le montant du bon vacances est attribué à la journée en fonction du quotient familial et du mode de séjour choisi.

Les séjours avec Vacaf

Afin de soutenir les départs en vacances, la Caf réserve une enveloppe financière pour des inscriptions auprès de Vacaf, service mutualisé au sein du réseau des Caf. Pour les inscriptions les familles doivent rencontrer un professionnel de l'action sociale de la Caf. Ensuite, c'est la Caf qui prend contact avec le prestataire pour la constitution du dossier. Deux dispositifs sont mis en place à la Caf de la Seine-Saint-Denis :

- l'aide aux vacances enfants (AVE) : elle permet le départ des enfants et adolescents en centres de vacances collectifs labellisés (colonie ou camp).

La Caf prend en charge 50 % du coût du

séjour dans la limite d'un montant plafond de 750 €. Les inscriptions se font sur rendez-vous dans les agences familles.

- l'aide aux vacances sociale (AVS) : elle est réservée aux familles bénéficiaires de minima sociaux et mobilisée par les travailleurs sociaux de la Caf pour accompagner leurs projets de vacances.

Autres dispositifs

- Si le projet de vacances familiales est accompagné par la Caf, une aide complémentaire peut éventuellement être sollicitée afin de réduire les frais de transport. Dans ce cas, la Caf rembourse l'intégralité des frais de dossier de :

- la carte enfant famille : 15 €,
- la carte famille nombreuse : 19 €.

La Caf accompagne également financièrement les associations, les structures jeunesse, les centres sociaux et les gestionnaires d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) qui organisent des séjours avec les jeunes et les familles.

Pour en savoir plus sur les aides aux vacances :

- service des Aides financières au 0810 25 93 10 (prix d'un appel local),
- sur internet : www.93.caf.fr/ Vous êtes un particulier/Les aides individuelles aux particuliers.



Expression libre

En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.

Le 1^{er} Festival des Jeux qui s'est déroulé le samedi 7 mai 2011 était une action menée par la Municipalité. Celle-ci a remporté la totale satisfaction des enfants, des jeunes et surtout des familles. C'est tout à fait le contraire du positionnement des élus communistes, associés à l'élue socialiste, qui ont voté contre ce projet lors du Conseil municipal du 16 décembre 2010. Cependant, ces élus étaient bien présents le 7 mai pour reprendre à leur compte les actions municipales conduites.

Dugny bouge enfin et grâce à l'implication d'une nouvelle équipe de cadres au sein de la Mairie, qui œuvrent ensemble pour l'intérêt général local, pour fédérer la population des quartiers de notre ville autour de moments festifs partagés entre enfants, jeunes et adultes. Ce qui fut le cas samedi 7 mai, soit donc une totale réussite !

Un tract qui ne dit pas tout. Fin avril dernier, l'association « Dugny c'est Vous », œuvrant pour le groupe des élus communistes et républicains, a distribué un énième tract dans vos boîtes aux lettres. Cette association à caractère politique souhaite obtenir tous les avantages de l'équipe municipale en place, notamment par l'obtention « SANS FRAIS » de salles municipales, alors que la loi l'y contraint hors périodes électorales, pour la tenue de réunions de quartier.

L'intérêt recherché est de porter des informations erronées sur l'action municipale volontariste conduite par le Maire André Veysière, et notamment lorsque celle-ci touche avant tout l'intérêt des familles et de leurs enfants.

En effet les textes de lois permettent à la minorité municipale l'attribution d'une salle sur la ville pour la conduite de ses travaux. A ce titre Monsieur le Maire a proposé, par courrier du 14 avril dernier, une salle du Foyer Gaston Dutour, comme précisé par les textes ! C'est donc tout le contraire qu'écrivent et diffusent les élus communistes et républicains auprès de la population !

Groupe «Pour DUGNY, continuons ensemble» : les élus de la majorité municipale

Employé(e)s municipaux : un grand nombre d'entre eux nous ont interpellés par courriers, courriels ou lors de rencontres dans différents endroits de la ville, également dans des manifestations. Ils tiennent à dénoncer la dégradation de leur situation professionnelle. Certains d'entre eux ont demandé leur mutation ou ont démissionné. D'autres parlent même de harcèlement sur leur lieu de travail et précisent qu'ils sont «**sur la sellette**». Conséquences : les arrêts de maladie, la peur d'être mal noté, la peur de perdre son emploi, le stress... Nous sommes intervenus auprès de responsables qui semblaient être surpris par nos propos... Mais comme dit le proverbe, il n'y a jamais de fumée sans feu... et l'actualité est là pour nous rappeler qu'il y a des personnes fragiles et que de telles situations peuvent devenir dramatiques.

Location de salles : 2 poids, 2 mesures... Si vous avez l'intention de louer une salle municipale pour fêter un événement familial important (baptême, mariage, etc.) vous devez prévoir dans votre budget un minimum de 310 ou 550 €. La majorité des Dugnysiens n'a pas les moyens de régler de tels montants. **Or, nous le savons, des salles municipales ont été prêtées A TITRE GRACIEUX** pour fêter des anniversaires, des départs en retraite, etc. Question : 1) Pourquoi une telle discrimination ? 2) A quand une salle multifonction à des prix abordables en fonction des revenus ?

Package (tout dans un seul paquet). Lors de votes au conseil municipal, nous regrettons que sur les sujets pour lesquels nous souhaitons voter Pour, concernant par exemple, les écoles, les jeunes, le sport, etc., ces projets nous sont présentés en vrac (dans le même paquet) avec d'autres projets pour lesquels, pour différentes raisons, nous ne sommes pas d'accord et votons **Contre**. Nous avons demandé, à plusieurs reprises, sans succès, que les sujets soient dissociés afin de soutenir les projets qui nous semblent importants.

Aurida GHAZALI, élue socialiste

L'arrivée d'Eurocopter à Dugny : un événement !

Oui, un événement, car c'est la garantie du maintien de cette industrie en Seine-Saint-Denis avec des métiers «pointus» et le développement de compétences au sein de notre bassin d'emploi. Nous aurons un rapprochement efficace entre recherche, entreprise et formation qui donnera toute sa force au futur pôle aéronautique inclus dans les projets du Grand Paris.

Et cela se passe à Dugny !

A la une des pages Seine-Saint-Denis du « Parisien » le 31 mars dernier, un article très intéressant présentait bien les enjeux du transfert de l'usine de La Courneuve sur les terrains de l'ancienne base aéronavale. Mais beaucoup de Dugnysiens se sont étonnés : le Maire de notre ville n'a pas été invité à s'exprimer sur ce sujet qui nous concerne au premier plan...

Pourtant, l'arrivée d'Eurocopter est une chance pour les jeunes de Dugny et ce gros chantier va marquer l'avenir de notre ville. Nous pensons que c'est une occasion à saisir notamment pour développer les filières des métiers de l'aéronautique dans les lycées du secteur, mais aussi pour définir, avec les Dugnysiens, les aménagements qui auront un impact sur notre environnement et notre vie pour des décennies.

Tout cela implique d'avoir une vision de la ville tournée vers l'avenir, à visage humain et écologique plutôt que « tout routier ». Malgré tout, il faut s'attendre à l'augmentation des flux de circulation routière : il est impératif de prendre les devants et d'obtenir l'amélioration des accès routiers et des transports collectifs. Ce qui, du même coup, peut faciliter la vie à Dugny. Saisissons-nous de l'arrivée d'Eurocopter pour rattraper le retard !

**Groupe des élus communistes et républicains
Annie OBLIN – René PRACHT – Haïtem TOUMI – Michel DELPLACE**

PENSEZ À PRÉPARER LEURS VACANCES



Pensez à préparer leurs vacances

Chaque été, environ 80 000 animaux de compagnie sont abandonnés au moment des grandes vacances. Pour responsabiliser les maîtres et faire évoluer les mentalités, l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC), organise pour la 26^{ème} année consécutive la campagne de prévention "Ils partent avec nous". Destinée à informer et faciliter les démarches des possesseurs d'animaux de compagnie, la campagne fournit tous les trucs et astuces pour organiser leurs vacances, qu'ils partent avec vous ou qu'il soient gardés.

La ligne de conseils "Ils partent avec nous" est ouverte du 2 mai au 29 août 2011, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Des conseillers répondent à toutes vos questions : vaccination, identification, garde à domicile, au numéro Azur **0 810 150 160** (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

Modification de la tarification spéciale de l'électricité

La loi relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité de février 2000 a instauré un Tarif de Première Nécessité pour les personnes ayant un quotient social inférieur ou égal à celui ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire. Ce tarif de première nécessité permet de bénéficier d'une réduction sur l'abonnement électrique (abonnement de 3 à 9 kW) et sur les 100 premiers kWh consommés chaque mois.

Trois modifications ont été apportées à cette loi :

- A compter du 1^{er} janvier le taux de réduction dont peuvent bénéficier les ayants droit a augmenté de 10 points. Aussi, la réduction qui variait de 30 à 50%, s'élève désormais de 40 à 60%.
- De même, les consommateurs ayant souscrit un tarif supérieur à 9kVA peuvent bénéficier de ce tarif.
- Les attestations à retourner par les ayants droits sont désormais pré-remplies. Ils n'ont plus qu'à la signer et à la renvoyer dans une enveloppe prépayée.

Allô Service public



Par le numéro de **téléphone 3939** et le site Internet **www.service-public.fr** vous avez accès aux différents services de renseignements administratifs et de téléprocédure.

Ce dispositif gouvernemental a été créé afin de donner accès depuis un seul numéro public et un seul portail Internet, aux différents services de renseignements administratifs : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location etc.

Délai d'obtention d'une carte d'identité et d'un passeport

Actuellement, les délais d'obtention d'une carte d'identité et d'un passeport sont respectivement, **en moyenne, de 10 jours et 1 mois.**

Cependant, à l'approche de la période estivale, **ne tardez pas à effectuer vos démarches dans la mesure où les délais tendront à augmenter.**

En effet, les délais de traitement de la Préfecture de Seine-Saint-Denis sont définis par la quantité de demandes et peuvent de ce fait, prendre plusieurs semaines pour les passeports et plusieurs mois pour l'obtention d'une carte nationale d'identité.

TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST PAS CAPABLE DE ÇA



C'EST À VOUS DE RAMASSER !

Lutte contre les déjections canines Adoptons de bonnes habitudes

La propreté de Dugny est l'affaire de tous et trop souvent les lieux publics (voirie, caniveaux, squares, espaces verts...) sont jalonnés par des déjections canines.

Depuis le mois de février, un arrêté municipal permet de verbaliser les propriétaires de chiens qui ne respectent pas la voie publique et ne ramassent pas les déjections de leur animal. Les maîtres peuvent être verbalisés par l'application d'une contravention de 11€.

Alors n'oubliez pas de vous munir d'un sac lorsque vous sortez votre chien !

Pharmacies de garde

Liste disponible sur www.ville-dugny.fr

JUIN 2011

Dimanche 12 juin

ALOUINI, 30 rue Auguste Blanqui
93700 Drancy - 01 48 30 01 95

Lundi 13 juin

HOANG TUONG, 24 avenue Karl Marx
93000 Bobigny - 01 48 30 30 81

Dimanche 19 juin

KANMEGNI, 9 bis rue de Savoie
93000 Bobigny - 01 48 37 48 15

Dimanche 26 juin

TREMBLAY, 84 rue Rouget de Lisle
93700 Drancy - 01 48 32 18 07

JUILLET 2011

Dimanche 3 juillet

VINH JEAN JAURES, 235 avenue Jean
Jaures - 93 700 Drancy - 01 48 30 08 85

Dimanche 10 juillet

PONCET, 1 place Maurice Niles
93700 Drancy - 01 48 32 01 79

Jeudi 14 juillet

NENDELSBERG, 251 route de Stalingrad
93000 Bobigny - 01 48 36 67 52

Dimanche 17 juillet

DAMASSE, 20 avenue Edouard Vaillant
93000 Bobigny - 01 48 47 42 33

Dimanche 24 juillet

EL HAÏMER, 25 rue de l'Etoile
93000 Bobigny - 01 48 30 39 26

Dimanche 31 juillet

CURTIS, 99 rue Henri Langlois
93700 Drancy - 0148 30 34 33

AOUT 2011

Dimanche 7 août

BERREBY, 2 bis rue de la République
93000 Bobigny - 01 48 30 43 10

Dimanche 14 août

QUATRE ROUTES,
129 avenue Henri Barbusse
93700 Drancy - 01 48 30 22 65

Lundi 15 août

TAHERALY, 97 rue Anatole France
93700 Drancy - 01 41 60 07 68

Dimanche 21 août

NGUYEN KHAC, 11 place Gabriel Péri
93440 Dugny - 01 48 37 12 57

Dimanche 28 août

TLLI - CITÉ PAUL LANGEVIN,
1 rue Louis Pasteur
93440 DUGNY - 01 48 37 17 13

SEPTEMBRE 2011

Dimanche 4 septembre

YEM, 32 avenue Edouard Vaillant
93000 Bobigny - 01 48 47 45 63

Dimanche 11 septembre

KHOURY, 20 pair avenue Marceau
93700 Drancy - 01 48 32 00 61

Dimanche 18 septembre

MARCHÉ VAILLANT,
5 place des Nations unies
93000 Bobigny - 01 48 47 43 73

Dimanche 25 septembre

LEKOUBY TOLEDANO, 3 rue racine
93000 Bobigny - 01 48 37 48 37

OCTOBRE 2011

Dimanche 2 octobre

DEFORT, 64 avenue Louis Aragon
93000 Bobigny - 01 48 30 38 03

Dimanche 9 octobre

HOANG TUONG, 24 avenue Karl Marx
93000 Bobigny - 01 48 30 30 81

Meilleurs vœux de bonheur...

- DESCHAMPS Mickaël Jean-Baptiste
VIEVILLE Sofia 03/02/2011
- DIABATE Sekou
KOUYATE Fatoumata 26/02/2011
- BELHAJ Kamel
TOUATI Saphia 09/04/2011
- LE MESTE Nicolas, Yves, Cyriel
CORNU Alexandra 23/04/2011
- LOPEZ Benjamin, Eugène, Marcel
BORKI Abir 23/04/2011
- SLIMANI Nadjib
KHELLAL Karima 23/04/2011
- BENKACI Idir
HEADLEY Molly, Cathline 28/04/2011
- KASMI Bassem
ACHALME Laura, Valérie 30/04/2011

Bienvenue à nos bébés...

Du 16 janvier au 10 mai 2011

Rectificatif: ANCELET Elysha née le 02/12/10 • CHALIGNÉ Yasmine, Ahlam, Jeanine 19/01/11 • MINETTE MAGISTRO Louna 23/01/11 • YANKOUB Evaneline 24/01/11 • FOFANA Madiata, Silvana 25/01/11 • KONGO Steven, Effoe 26/01/11 • LEBERT Darren, Jean-Emile, Michel 27/01/11 • ISTACE Thomas, Jacques, Christian 28/01/11 • DELVER Taïna, Tonie, Raphaëlle 29/01/11 • SASSOU Tiara, Juliana 29/01/11 • SKAH Zaineb, Nafissa 29/01/11 • ASJID Ayaan, Mohmmad 01/02/11 • LAZREG Aya, Fatima-Zohra 01/02/11 • JOSEPH Keny, Lisonne 04/02/11 • ABIDI ORELLANA CONTRERAS Alejandro 05/02/11 • DESCHAMPS Souleyman 06/02/11 • SYLLA Curtis, Ismaël, Tumba 06/02/11 • ARABI Soraya, Amina 14/02/11 • OMRANE Mohamed, Amir 14/02/11 • HAMMOUDI Rayane, Saïd, Youssef 16/02/11 • DIARRA Thierno, Lassana 18/02/11 • THOMAS Yann, Victor, Christian 20/02/11 • NIASSE Khady 21/02/11 • SARAY Melda 21/02/11 • NUNES Naelia, Sylvie 23/02/11 • DEBBOUZA Sofiane, Mohamed 24/02/11 • CARENE Noecia, Emma 26/02/11 • ROLLAND Nael 01/03/2011 • HOIJAYEMI Walid, Bilal 4/03/11 • RATHIKARAN Richsad 08/03/11 • LESEUR Mathis, Nolan 10/03/11 • CALLET Sandro, Roger, Richard 13/03/11 •

CORNET Baptiste, Louis 13/03/11 • HAJAJI Ciryne, Aïcha 14/03/11 • LOUVET-LAGUERRE Lila 14/03/11 • MONDEZI Johanie 15/03/11 • TOKRE Jean-Paul 15/03/11 • DESCHEMAKER Nolan, Joël, José 16/03/11 • DRAME Hadié-tou 18/03/11 • IZEM Yamine 18/03/11 • MUHAMMAD Kamran, Ashraf 19/03/11 • SUON Awen, Tieng, Yannick, Mael 22/03/11 • SIBILLE-ANELLI Lucas, Michel, Alain, Jacques 23/03/11 • BEN MECHICHI Leïla 25/03/11 • SISSOKO Mariame, Moroh 26/03/11 • KHIMA Adel 27/03/11 • BORY Al Hassan 29/03/11 • BORY Al Houssein 29/03/11 • MAILLARD Mélanie 29/03/11 • BENAHMED Walid 31/03/11 • BEN HOUMANI Rahma 04/04/11 • ELOUAZEN Amine 04/04/11 • DERDERIAN Hamza 05/04/11 • DINE Imrane 06/04/11 • ARAB Djenna 07/04/11 • KITANTU Merveille, Nkanu 07/04/11 • LE PAPE Pierre-André 08/04/11 • DIAGNY Noemy, Dianna, Sylvie 09/04/11 • ERDOGAN Belgin 11/04/11 • LI Djibril 11/04/11 • TRIKI Mèïssara, Sakina 12/04/11 • SELLAMI Yasmine, Naelle 14/04/11 • LAMROUS Kemyll 18/04/11 • SUTTY Jewells-Wallace, Serge 22/04/11 • CLEON Gabrielle, Elisabeth 29/04/11 • AISSAOUI Nael, Yanis, Romain 30/04/11 • CHIGUER Kays, Mohamed, Amine 30/04/11

Un adieu chaleureux à...

- MORAZZANI Rose
veuve OGER 21/01/2011
- AKHRIB Djamilia
veuve IZEM 25/01/2011
- ISRAEL Michel Marcel 26/01/2011
- LY CUONG Raymond 27/01/2011
- BENASSY Danielle Marguerite
veuve IBOU 29/01/2011
- AGUERO Marie-France
épouse HOUARD 11/02/2011
- PAVLOVIC Stanko 12/02/2011
- SEURON Ernest, Jean 16/02/2011
- OUDIA Fatima
veuve BOUTEBTOUB 09/03/2011
- SLAMA René, Maklouf 15/03/2011
- MARINKOVIC Stanoje 27/03/2011
- BICHERET Lionel 15/04/2011
- TCHIGIK
épouse GUEGUEN Micheline 3/05/2011
- LATRASSE Hélène, Raymonde 5/05/2011
- DOUDELET Jean-Luc 17/05/2011



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis



49^e SALON INTERNATIONAL
DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE
PARIS LE BOURGET



49^{ème} Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

Le 49^{ème} Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) se déroulera du 20 au 26 juin 2011. Il est depuis plus d'un siècle le premier et le plus grand évènement au monde consacré à l'industrie aéronautique et spatiale.

Avec près de 2 000 exposants, 138 000 visiteurs professionnels, 3 000 journalistes et 200 délégations officielles, le salon **reste incontestablement un des moments-clés de la vie économique de son industrie.**

C'est l'évènement privilégié pour rencontrer tous les professionnels de l'aéronautique et de l'espace, découvrir les dernières nouveautés et innovations, admirer plus de 140 aéronefs exposés et assister à des présentations en vol exceptionnelles.

L'organisation se devra d'être une fois de plus irréprochable, aussi la commune de **Dugny apportera tout son soutien logistique et administratif. La sécurité sera assurée grâce à la mise en place d'un dispositif de régulation de la circulation et de transfert, en particulier pour les enseignants et leurs classes.**

Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, évènement mondial incontournable de l'année 2011, vous donne rendez-vous !

Infos pratiques

Dates : du 20 au 26 juin 2011

Ouverture au grand public : 24, 25 et 26 juin 2011

Tarifs :

Entrée au salon + tribune : 23 €

Tarif normal : 13 €

Tarif de groupe : 11 € (15 personnes minimum)

Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans.

Horaires grand public : 9h30 à 18h

Adresse : Parc des Expositions de Paris Le Bourget

Attention aux coups de chaleur ! Hydratez-vous, protégez votre tête avec un chapeau et surveillez votre entourage (enfants et personnes âgées).

Programme Grand Public

Vous pourrez découvrir un spectacle unique quotidien de plus de 3 heures de démonstrations en vol avec l'ensemble des nouveautés mondiales de l'industrie aéronautique. Enfin, **la Patrouille de France** fera une présentation exceptionnelle samedi 25 et dimanche 26 juin 2011.

N.B. : le programme concernant les vols se fera la veille pour le lendemain en raison des différents facteurs extérieurs (météo et autres aléas...).

Le grand public bénéficiera d'un accès à une zone spécifique en bordure de piste avec une tribune et des écrans géants afin de profiter au mieux des démonstrations en vol.

Qu'en est-il du déplacement des enfants pendant le SIAE ?

Pour la sécurité des enfants, **du 16 au 24 juin 2011, tous les élèves de 3 à 11 ans des écoles maternelles et élémentaires seront déplacés.** Le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS), qui organise le salon au Bourget, a toujours assuré auprès de la ville, la délocalisation des activités des écoles primaires et des accueils de loisirs.

La Municipalité, en concertation avec l'Inspection de l'Education Nationale, les corps enseignants et les parents d'élèves, organise leur déplacement. En contre-partie, le GIFAS verse à la ville une compensation financière.

Néanmoins, la Municipalité doit assurer certaines dépenses complémentaires, sachant que le fonctionnement des écoles primaires relève de la compétence de la ville. En revanche, la participation financière du GIFAS pour le collège relève de celle de son chef d'établissement ou du Conseil Général.

Les élèves des écoles primaires, accompagnés de leurs enseignants seront déplacés dans des écoles ou accueils de loisirs d'autres collectivités locales, et ils effectueront des sorties à la journée ou partiront en classes transplantées à la mer.

Les départs sont prévus devant l'école et les enseignants connaissent à l'avance les lieux d'accueil. Des repas seront fournis aux enfants et aux enseignants sur les lieux d'accueil, en revanche ils devront se munir de leur pique-nique pour les sorties à la journée.

Le **Multi-accueil** sera quant à lui fermé du 16 au 24 juin 2011

Plan de circulation

49^{ème} Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace

Entrée/Sortie de Dugny

Vers GARGES-LÈS-GONSESSE

Vers Bonneuil-en-France GARGES-LÈS-GONSESSE

Vers ROISSY • PARIS • LILLE

Vers GARGES-LÈS-GONSESSE STAINS • PARIS

Accès à Dugny

Il est conseillé d'accéder à la ville ou d'en sortir par Garges-lès-Gonesse, La Courneuve ou Stains, et d'éviter la route départementale 50. Un **laissez-passer** (par véhicule) sera délivré aux dugnysiens en mairie aux horaires d'ouverture (8h30-12h/13h30-18h) ainsi qu'aux intervenants sur la ville. De plus, un **badge de stationnement** sera délivré pour les secteurs autorisés. Pour obtenir les badges, il faudra présenter sa carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile ou de travail sur la ville. **Ils devront être apposés au niveau du pare-brise** (le non respect de ces directives peut entraîner une amende avec enlèvement du véhicule).

Transports en commun

La circulation des bus 133 et 249 s'effectuera normalement pendant toute la durée du Salon sauf en cas de grande affluence. Un système de navette desservant la gare du Bourget (RER) sera mis en place du 20 au 26 juin de 7h à 19h30 ainsi que depuis le métro de La Courneuve (8 mai 1945).

A savoir :

Le 9 juin 2011 : un exercice d'activation de secours aura lieu sur la plate-forme du Bourget. Des sirènes risquent de retentir, aussi il n'y aura aucune inquiétude à avoir.

Le 16 juin 2011 : début des vols d'entraînement. **Du 16 juin au 27 juin 2011** : les voies d'accès pompiers à l'entrée de ville seront exceptionnellement ouvertes pour le passage des véhicules de secours. En outre, le **quartier de la Comète** sera fermé avec des barrières, et des agents seront postés à l'entrée et à la sortie du quartier. Cependant, le stationnement reste identique à la normale et réservé aux riverains.

NOTA BENE

- Veillez à respecter les interdictions de stationner afin d'éviter tout problème de circulation, de verbalisation voire même d'enlèvement de véhicule.
- Veillez à laisser libre les emplacements de bus pendant la journée afin de permettre les ramassages scolaires.

Entrée/Sortie de Dugny

Sortie Porte K

Entrée Porte L1
Ne serrez pas sur la 3^{ème} voie de droite

- **Bretelle de sortie 5 bis de l'A1 - direction Paris** ouverte : du 7 au 19 juin 2011 de 11h à 20h
du 20 au 26 juin 2011 de 9h à 20h
le 27 juin de 11h à 20h
- **Bretelle de sortie 4 bis de l'A1 - direction Province** ouverte : du 13 au 19 juin 2011 de 7h à 14h
du 20 au 23 juin 2011 de 6h à 15h
du 24 au 26 juin 2011 de 6h à 19h30
le 27 juin de 7h à 14h
Interdit aux camions de plus de 3,5 tonnes

Légende :

- ➔ **ITINERAIRE A SUIVRE** depuis la porte K
- ➔ **Circulation en sens unique** (Rue Normandie Niémen, Rue M. Bokanowski et Avenue de la 2^{ème} D.B.)
- **Feux tricolores clignotants** en centre-ville
- **Stationnement sur 1 seul côté réservé uniquement aux riverains et bus** (Rue Normandie Niémen, Rue Bokanowski et Avenue de la 2^{ème} D.B.)
- **Stationnement interdit** (Rue Adolphe Wersand, Rue Georges Pompidou, Rue François Rabelais)
- **Stationnement interdit en journée** Rue Lucien Cotton de 10h à 19h du 20 au 26 juin 2011.



Samedi 18 juin 2011 «Dugny fête ses quartiers» !

«Pour poursuivre la belle dynamique de vie locale conduite dans le cadre du «*Projet de Ville*», je vous donne à tous rendez-vous le samedi 18 juin, pour célébrer notre ville et ses richesses lors de la fête «*Dugny fête ses quartiers*», aussi tous les habitants sont appelés à se rassembler sur la Place Edith Piaf.

La fête sera placée sous le signe des cultures du monde, et chaque dugnysien pourra faire découvrir son pays d'origine lors du repas qui clôturera les festivités. Se retrouver tous ensemble pour célébrer l'arrivée de l'été, c'est instaurer une nouvelle tradition pour Dugny, où le lien et le partage seront encore plus forts».

M. Le Maire

L'agenda

Programme prévisionnel :

VENDREDI 17 JUIN

à partir de 20h30

En ouverture, spectacle des élèves du Conservatoire de danse, de musique et de théâtre, autour d'un répertoire interculturel. Les classes de jazz, musiques actuelles, danse africaine, comédie musicale, guitare et flûte nous feront voyager vers des horizons lointains.

SAMEDI 18 JUIN

à partir de 14h

Défilé costumé des différents quartiers et rassemblement Place Edith Piaf

à partir 16h

Concours costumé sur le thème «Les pays du monde»

à partir de 17h

Scène ouverte

(musique, danse, théâtre,...)

à partir de 19h :

Repas du monde

à partir de 20h30 :

Animation musicale interculturelle

Tout au long de l'après-midi : stands d'animation et d'activités culturelles, structures gonflables,...

Vos idées et projets sont attendus :

réservez vos stands, venez nous rencontrer et proposer vos idées auprès du service culturel au 01 49 34 11 56 ou par email fetedesquartiers@mairie-dugny.fr

JUIN 2011

Du 8 au 15 juin 2011
Exposition «Arc en Ciel»
Espace Victor Hugo



Mardi 21 juin à 20h30
Fête de la musique
salle Henri Salvador

la Fête de la Musique 2011 aura pour thème les années «disco».

JUILLET 2009

Feu d'artifice

Mercredi 13 juillet 2011
à 23h

Parc départemental «l'aire des vents»
Rue Normandie Niemen

Mercredi 8 juin à 19h30 et
samedi 25 juin à 20h30,
Auditorium du conserva-
toire

L'atelier comédie musicale et la classe de danse classique nous proposeront un spectacle sur Barbara et Brel.

Dimanche 26 juin
Survol de Paris en ballon
«Air Paris»

Départ 12h30 devant la salle Henri Salvador

Vivez l'expérience unique du survol de Paris à bord d'un ballon, à 150 m d'altitude, et découvrez la capitale comme vous ne l'avez jamais vue.

SEPTEMBRE 2011

Samedi 10 septembre
de 10h à 17h
Forum des associations
Place Edith Piaf

Renseignements et inscriptions auprès du service des sports au 01 43 11 32 60

Du 19 au 23 septembre
Semaine du patrimoine

Suite aux journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre 2011, une semaine du patrimoine présentera un voyage sur le patrimoine dugnysien d'hier, d'aujourd'hui de demain.

Tous les mercredis après-midi la médiathèque Anne Frank vous propose «L'heure du conte»

- Le 1^{er} mercredi du mois, de 17h à 17h30 pour les moins de 3 ans.
- De 16h15 à 17h pour les enfants à partir de 3 ans.

OCTOBRE 2011

Du lundi 17 au vendredi 21 octobre - Exposition «La ruée vers l'or» à l'espace Victor Hugo

L'or a toujours eu un pouvoir magique, il désoriente les yeux des femmes, rend les hommes fous et émerveille les enfants... Le public pourra s'entraîner à retrouver des paillettes dissimulées dans un seau de sable. Toutes les paillettes trouvées seront offertes aux participants.

SEANCES DE CINEMA

JUIN 2011

- Mercredi 15 juin (1 séance)

SEPTEMBRE 2011

- Dimanche 11 sept. (2 séances)
- Mercredi 14 sept. (1 séance)

OCTOBRE 2011

- Dimanche 9 oct. (2 séances)
- Mercredi 12 oct. (1 séance)



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

Dugny fête ses quartiers

SAMEDI
18 JUIN
2011
Place Edith Piaf

**Défilé,
Concours
costumé**

**Scène
ouverte**

**Repas
du monde**

**Animations
musicales**



Vivons ensemble !

